



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

20 Rapport d'activité 23

CHU de
Clermont-Ferrand

SOMMAIRE



12 SOUTENIR LES PÔLES D'ACTIVITÉ MÉDICALE, LES SITES ET LEURS PROJETS

3 sites d'excellence médicales
Le pôle urgences
Le pôle MOBEX
Le pôle médico-chirurgical des pathologies cardio-vasculaires
La psychiatrie, vers un nouveau modèle de prise en charge
Le pôle MNDO
Le pôle gériatrie
Le pôle femme et enfant
Le pôle RHEUNNIRS
Le pôle spécialités médicales et chirurgicales
Le CHU à la pointe de la recherche et de l'innovation
Le CHU, premier acteur en cancérologie en Auvergne
Les ressources financières mobilisées du CHU
Renforcer les liens par une communication interne et externe engagées



38 COORDONNER L'ACTIVITÉ DE RECOURS ET D'EXCELLENCE

Le CHU, au cœur du soin de la population
Une activité médicale et chirurgicale soutenue



46 CONSTRUIRE L'AVENIR

Les investissements majeurs
Le programme offensif de la cybersécurité



52 CULTIVER L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

L'évolution des effectifs
La formation pour les professionnels de demain
La priorité à la qualité de vie au travail



60 GARANTIR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE POUR UN AVENIR DURABLE

L'instauration d'un comité de pilotage de la transition écologique en 2023
L'écoconception des soins, une reconnaissance nationale
Des actions vertueuses
Privilégier la mobilité
La mission Handicap
La gestion de l'eau
La qualité, la gestion des risques et les usagers



68 RENFORCER LE TERRITOIRE

La direction commune avec 6 hôpitaux
L'établissement support d'un groupement hospitalier « Territoires d'Auvergne »
La gestion territoriale des ressources humaines médicales
Le CHU tourné vers la ville
La coordination des écoles et des instituts de formation du territoire
Le GCS HOURAA
Les coopérations internationales pour renforcer les liens

LA GOUVERNANCE

CONSEIL DE SURVEILLANCE



Olivier Bianchi
Président
Maire de Clermont-Ferrand



Michèle André
Vice-présidente

DIRECTOIRE



Valérie Durand-Roche
Présidente
Directrice générale



Pr Isabelle Barthélémy
Vice-présidente
Présidente de la CME



Pr Pierre Clavelou
Vice-président
Doyen de l'UFR de médecine et des professions paramédicales

DIRECTION GÉNÉRALE



Valérie Durand-Roche
Directrice générale



Christine Rougier
Directrice générale adjointe

DIRECTIONS DE SITE



Pascal Tarrisson*
Directeur de l'hôpital Gabriel-Montpied



Houda Benabdelkader
Directrice de l'hôpital Estaing



Lucila Modebelu
Directrice de l'hôpital Louise-Michel

COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT



Pr Isabelle Barthélémy
Présidente



Dr Julien Raconnat
Vice-président

*Jusqu'au 31 décembre 2023

EDITO



Les années récentes ont mis notre système de santé à rude épreuve, testant ses limites et sa résilience face à des défis importants. Toutefois, au cœur de ces turbulences, les professionnels du CHU de Clermont-Ferrand ont su démontrer leur inébranlable capacité à prendre soin de nos concitoyens et à garantir un parcours patient de qualité.

Ce sont plus de 8 500 professionnels, répartis sur 200 métiers différents, qui chaque jour mettent leur expertise et leur dévouement au service de la mission fondamentale du CHU : assurer la santé et le bien-être de la population. Leur engagement, leur esprit d'équipe et leur dévouement sont le socle sur lequel repose l'institution.

Le soutien du Conseil de surveillance et des instances, la conduite déterminée d'une gouvernance investie ont été des éléments clés pour naviguer à travers ces temps difficiles. Grâce à cette solide direction, le CHU de Clermont-Ferrand continue de se transformer et d'évoluer pour répondre aux besoins changeants de la société.

À l'aube de ces nouvelles perspectives, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les professionnels du CHU. Leur engagement et leur dévouement permettent de regarder l'avenir avec confiance et détermination.

Merci à tous pour votre inlassable travail et votre passion qui font du CHU de Clermont-Ferrand une institution exemplaire et en constante évolution.

Olivier Bianchi
Président du Conseil de surveillance

EDITO



Demander au Doyen de l'UFR de Médecine de rédiger un éditorial est l'expression d'une confiance mutuelle affirmée qui s'est instaurée entre les acteurs de la gouvernance tout au long de cette année. Elle est un préalable à la réussite des nombreux challenges auxquels notre CHU est confronté, et qu'il devra réussir pour maintenir au plus haut niveau ses missions dans les prochaines années.

Un Centre Hospitalier et Universitaire doit rester le vaisseau amiral de son territoire. Il ne peut le faire sans ses professionnels qui offrent des soins d'excellence à tous sans exception, grâce à un

plateau technique de haute technicité dans des locaux adaptés à une médecine moderne. Ceci justifie une démarche forte d'investissements, démarche enfin enclenchée.

Notre établissement ne serait non plus pas un véritable CHU sans une politique attractive de formation qui doit aussi irriguer les territoires, en symbiose avec les UFR de santé. Cette politique, pleinement active, débute sa mutation vers la construction de nouveaux métiers et l'universitarisation des formations paramédicales. Nous avons enfin su doter notre CHU d'outils ambitieux destinés à amplifier les efforts en termes de recherche et d'innovations, en relation étroite avec tous les acteurs de la région, universitaires et entreprises incontournables : il s'agit d'un investissement majeur qui doit nous rendre plus lisible dans le concert national et international. La lecture conjointe, hospitalière et universitaire, de ces deux derniers chapitres, formation et recherche, nous conduisent naturellement vers la construction d'un véritable Campus Santé.

Sans ignorer les difficultés de l'Hôpital Public pour répondre aux attentes de tous, je souhaite remercier toutes les équipes qui apportent leur énergie dans l'accomplissement de leurs missions de service public. Que ce rapport d'activité soit le témoignage de ceux qui travaillent jour et nuit au service des patients et permettent au CHU d'être ce qu'il doit être, un acteur majeur de la santé tant en Auvergne qu'au niveau régional et national.

Pr Pierre Clavelou
Doyen de l'UFR de médecine et des professions paramédicales

EDITO



Une gouvernance médico-administrative efficiente !

« Le binôme directeur-président de la CME est la clef de voûte de la gouvernance hospitalière. Cette responsabilité managériale qui lui incombe l'oblige à créer les conditions d'une collaboration fluide et efficace au service de l'institution » circulaire DGOS du 6 août 2021 relative à la mise en œuvre du pilier 3 du Ségur de la Santé.

Professeuse Isabelle Barthélémy, quelles ont été les principales évolutions des processus de gouvernance ?

La signature de la Charte de Gouvernance, le 12 juin 2023, a été un moment clé pour notre institution. Le binôme composé du Directeur général et du Président de la commission médicale d'établissement est essentiel pour une gouvernance hospitalière efficace. Cette collaboration officiellement rédigée et diffusée est au cœur de notre modèle, assurant une direction à la fois administrative et médicale.

Cela se traduit par une communication et une collaboration harmonieuses entre tous les ac-

teurs de l'hôpital, visant ainsi à optimiser les interactions pour améliorer les prises de décisions et les opérations quotidiennes.

La co-décision est un principe phare. Elle garantit que les décisions stratégiques et opérationnelles sont prises conjointement par les équipes médicales et administratives, renforçant ainsi la légitimité et l'efficacité des actions mises en place, notamment pour améliorer en permanence la qualité et la sécurité des soins. Ce rapport d'activité en porte témoignage. L'engagement individuel, placé dans une action collective, donne sens à la triple mission de soin, d'enseignement et de recherche de notre CHU.

Quels sont, selon vous, les grands défis à venir pour le CHU de Clermont-Ferrand ?

Malgré les difficultés, dans un contexte économique et géopolitique tendu, nous devons continuer à développer nos activités et à diversifier nos sources de financement. Cela passe par l'innovation, l'amélioration de nos services existants et la création de nouvelles offres. Je pense notamment à l'évolution des pratiques médicales promouvant l'ambulatoire tout en conservant l'hospitalisation conventionnelle et l'hospitalisation de semaine pour les patients qui en ont besoin et les prises en charge qui le nécessitent. Cela implique bien sûr des effectifs soignants, des locaux, des équipements et des organisations adaptées à ces évolutions d'activité. Cela nécessite aussi une adhésion de l'ensemble des personnels hospitaliers à ce projet. Médecins, soignants, personnels des secteurs tertiaires et des fonctions supports, étudiants, tous participent à la prise en charge des patients. À nous d'attirer et de retenir les talents pour garantir la qualité des soins et le bon fonctionnement de notre institution.

En somme, la Charte de gouvernance nous dote d'un cadre solide pour affronter ces défis et assurer un avenir prospère à notre institution

Professeure Isabelle Barthélémy
Présidente de la Commission médicale d'établissement.

EDITO



Depuis mon arrivée au CHU de Clermont-Ferrand le 25 septembre 2023, je me suis attachée à connaître l'établissement, sa culture et ses projets. J'ai mesuré le travail des professionnels qui s'investissent pour garantir l'offre de proximité et de recours sur les sites Gabriel-Montpied, Estaing et Louise-Michel ainsi que dans les établissements du groupement hospitalier de territoire. J'ai pu constater lors de cette première année d'après crise sanitaire comment le CHU a surmonté les conséquences de cet épisode en innovant et s'adaptant, de nombreux projets mis en œuvre en 2023 montrent le dynamisme des organisations et des expertises et illustrent les profonds changements que le CHU a engagé dans le cadre d'une nouvelle gouvernance.

C'est avant tout une modification de l'offre de soins avec un virage ambulatoire d'ampleur acté par la création de 20 places d'hôpital de jour et une progression de ce mode de prise en charge de 15% dans de nombreuses spécialités médicales qui a permis d'augmenter l'activité de l'établissement de 3%.

Pour assurer l'activité d'urgence, la mise en place du système de régulation et de facilitation de l'accès aux soins avec la phase de préfiguration du service d'accès aux soins a permis de garantir une prise en charge efficace des patients. Le bilan de l'appel au 15 entre 18h et 6h du matin, les week-end et jours fériés a permis de coordonner les soins pour des patients plus complexes.

La réorganisation profonde de la psychiatrie, qui s'est traduite par l'adoption du projet médical en décembre 2023, a permis rapidement de mettre en place des structures de soins innovantes et des alternatives à l'hospitalisation.

De plus, la consolidation de l'offre de recours est une préoccupation constante avec l'ouverture de deux lits supplémentaires de soins de réanimation pédiatriques portant au nombre de 6 lits pour le territoire de l'Auvergne. La mise en service de la salle d'audition des mineurs victimes lors de procédure judiciaires au sein de l'unité d'accueil pédiatrique (UAPED) et la poursuite de l'excellence avec les premières médicales portées par des équipes chirurgicales comme la mise au point de la cryothérapie pour le traitement des nodules d'endométriose sont des illustrations de l'ambition de transformation.

Pour relever les défis et poursuivre ces transformations, sans minimiser les risques et les difficultés qui pèsent sur le fonctionnement des blocs opératoires issues des tensions sur les recrutements et sans obérer le déficit budgétaire qui fragilise les investissements futurs, la fin d'année 2023 marque le lancement de la construction du projet d'établissement pour les 10 prochaines années. Pour construire l'avenir, le CHU de Clermont-Ferrand dispose de quatre atouts majeurs. Le premier est la capacité de tous à se mobiliser pour de grands projets dans des domaines diversifiés sur le plan médical.

Le deuxième est que le CHU est fortement investi dans sa responsabilité territoriale comme établissement support d'un groupement hospitalier de territoire bi-départemental et qu'il soutient à ce titre la continuité des soins. Il permet des parcours de patients qui nécessitent un accès au plateau technique de haut niveau et d'assurer la continuité des activités médicales dans 14 établissements.

Le troisième est la dynamique de formation permettant d'assurer les recrutements de tous les professionnels de santé dans toutes les filières dont près de 900 internes grâce à trois facultés dynamiques et à une coordination des écoles et instituts de formation en santé.

Enfin, la structuration de la recherche permettant de répondre aux appels d'offre nationaux et de tenir la 15^e place des CHU en nombre de publications scientifiques a été consolidée cette année par un contrat de programme interne.

Le projet majeur de modernisation du site de Gabriel-Montpied est désormais relancé et consolidé et entre dans sa phase ultime de préparation pour un début de travaux en 2025. Il sera sans nul doute une nouvelle étape de la transformation du CHU.

Valérie Durand-Roche
Directrice générale

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

**JANVIER 2023**

CH-Montluçon-Néris les Bains et le CHU actent une organisation en direction commune. Suite à la proposition du directeur général de l'ARS, cette décision de service public vise à consolider des projets médicaux et d'établissement partagés, pour soutenir l'offre de service public et renforcer certaines disciplines médicales. L'objectif est de garantir la pérennité des activités des établissements tout en préservant leur autonomie.

**31 JANVIER 2023**

Le CHU et la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme signent un « contrat territorial réservataire employeur » pour le développement de la crèche hospitalière, issue d'un partenariat de 10 ans. Ce contrat favorise l'équilibre vie familiale-professionnelle et diversifie l'offre d'accueil. Grâce à cette collaboration, la crèche a bénéficié d'équipements et travaux financés en partie par la CAF. Ce partenariat renforcé contribue à l'amélioration des services offerts aux familles.

**MARS 2023**

Coopération hospitalière avec le Rwanda. Le CHU participe à un projet avec le Rwanda afin d'accompagner les équipes et les pouvoirs publics rwandais, en se concentrant sur l'amélioration de l'organisation des soins intensifs à l'hôpital de Musanze en vue de l'ouverture d'un nouvel hôpital dans 4 ans. Le projet se concentre sur l'évaluation des pratiques, le partage d'expérience avec des professionnels rwandais et la validation des propositions à travers des audits sur place.

**14 MARS 2023**

Premier prélèvement bipulmonaire dans le cas d'un patient décédé après arrêt circulatoire lié à un arrêt des thérapeutiques. Cette procédure dite « Maastricht III » permet d'augmenter le nombre de greffons potentiellement disponibles en France. Les greffons pulmonaires issus de ce type de prélèvements, à la différence de ceux provenant de donneurs en situation de mort encéphalique, bénéficient d'une étape de reconditionnement ex-vivo sur le site de greffe avant leur éventuelle implantation chez un receveur.

**4 AVRIL 2023**

Afterwork des métiers du bloc opératoire. Pour la première fois, des étudiants en soins infirmiers ont été conviés à un afterwork afin de découvrir les métiers du bloc opératoire. Cette initiative vise à offrir une meilleure visibilité sur ces professions spécifiques et à inciter les étudiants en 3^e année à envisager ces carrières qui requièrent deux années de formation supplémentaires.

**26 JANVIER 2023**

Signature du contrat de programme de la recherche 2023/2027 visant à structurer et améliorer la recherche clinique, favoriser l'adaptation aux évolutions sanitaires, renforcer le positionnement du CHU comme acteur majeur de la recherche clinique, développer des opportunités pour les acteurs impliqués, et amplifier l'attractivité du CHU dans plusieurs domaines stratégiques de la recherche en santé.

**27 FÉVRIER 2023**

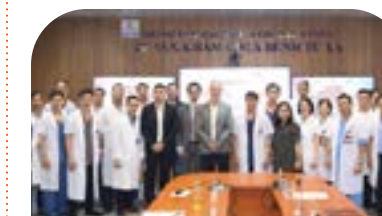
Création d'un hôpital de jour des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Il permet de mieux accompagner les personnes souffrant de ces pathologies en proposant une prise en charge personnalisée au patient. Cet accompagnement devrait permettre aux 1 000 patients de la file active de retrouver une vie normale.

**MARS 2023**

500 000^e chimiothérapie anticancéreuse préparée par l'unité de préparation des anti-cancéreux. L'équipe de pharmaciens et préparateurs en pharmacie hospitalière réalise avec une extrême précision, dans une zone à atmosphère contrôlée, les produits de chimiothérapie pour la prise en charge de patients du CHU mais aussi au centre hospitalier Guy-Thomas et à l'HAD63.

**30 & 31 MARS 2023**

1^{er} job dating organisé par le CHU. Ces deux journées dédiées à l'emploi et au recrutement s'adressent aux étudiants, aux professionnels ainsi qu'aux demandeurs d'emploi. Cet événement a offert l'opportunité d'interagir avec les professionnels du CHU pour découvrir les métiers, les modes d'accès, les conditions d'exercice au sein de l'établissement. L'occasion pour de nombreux candidats de découvrir les très nombreux métiers hospitaliers.

**15 MAI 2023**

Séminaire d'enseignement de médecine d'urgence à Hanoï. Le CHU a établi des liens étroits avec l'hôpital de Hanoï au Vietnam, collaborant dans les domaines de la chirurgie cardiaque et de la radiologie, puis organisant un séminaire d'enseignement de médecine d'urgence. La satisfaction générale a conduit à l'engagement de poursuivre cette collaboration sur la base d'une convention établie entre les deux hôpitaux.



22 MAI 2023

Expérimentation d'un dispositif de régulation des admissions aux urgences adultes. L'accès aux urgences nécessite désormais un appel préalable au 15 pour les admissions nocturnes (18h-6h), les week-ends et les jours fériés. Ce réflexe est indispensable dans le contexte actuel où l'hôpital public est confronté à une tension croissante.



12 JUIN 2023

Signature de la charte de gouvernance. Le document énonce les principes, les valeurs, les responsabilités et les processus de gouvernance qui régissent le fonctionnement de l'hôpital. Cette charte établit un cadre de référence évolutif pour élaborer les décisions importantes, prenant en compte les diverses parties prenantes telles que les patients, le personnel médical et non médical, les gestionnaires, les partenaires et les autorités de tutelle.



7 SEPTEMBRE 2023

Rentrée du CFARM. L'antenne clermontoise du centre de formation des assistants de régulation médicale a ouvert ses portes et accueille la première promotion composée de dix étudiants. Le CFARM dépend des Hospices Civils de Lyon.



6 OCTOBRE 2023

Développement d'un nouvel outil pédagogique Nutty®. Le service de victimologie enfants et femmes enceintes a développé Nutty®, un plateau de jeu pédagogique pour la prise en charge des mineurs victimes de violences. Cet outil facilite l'explication du parcours judiciaire des enfants victimes, favorisant ainsi la compréhension des interactions entre les acteurs impliqués.



NOVEMBRE 2023

Labellisation de 6 centres de référence maladies rares. Cette reconnaissance ministérielle souligne l'expertise de l'établissement dans la prise en charge des maladies rares, consolidant ainsi sa position d'excellence médicale. Les centres de référence regroupent des compétences spécialisées et reconnues pour traiter des pathologies rares, offrant une influence à l'échelle locale, nationale et internationale. Cette expansion, passant de 1 à 6 centres labellisés, marque une avancée majeure pour le CHU de Clermont-Ferrand.



26 MAI 2023

Acquisition d'un véhicule poste de commandement. Le SAMU a acquis ce nouveau véhicule pour renforcer sa capacité d'intervention d'urgence lors de situations sanitaires critiques ou d'événements importants. Il est équipé de technologies de communication avancées pour optimiser la coordination des équipes sur le terrain et faciliter la prise de décisions rapides, améliorant ainsi la gestion des situations d'urgence et la prise en charge des victimes.



AOÛT 2023

Expérimentation d'un dispositif d'hospitalisation psychiatrique de courte durée (3 jours ouvrables renouvelables sur prescription médicale) permettant une gestion prioritaire des situations de crises en aval des urgences et des unités de soins somatiques. L'accueil de ces patients est effectué dans un lieu calme et neutre et se structure en 3 phases : l'évaluation, la mobilisation des ressources et l'accompagnement à la sortie.



25 SEPTEMBRE 2023

Arrivée de Valérie Durand-Roche, nouvelle directrice générale. Auparavant directrice du groupement hospitalier centre des HCL, Valérie Durand-Roche succède à Didier Hoeltgen. Parmi ses principaux objectifs figurent l'amélioration de l'attractivité du CHU, la mise en œuvre d'une organisation efficace des sites et des directions communes, ainsi que l'établissement d'un équilibre entre le soutien territorial au sein du GHT et la mission de référence et d'excellence du CHU.



NOVEMBRE 2023

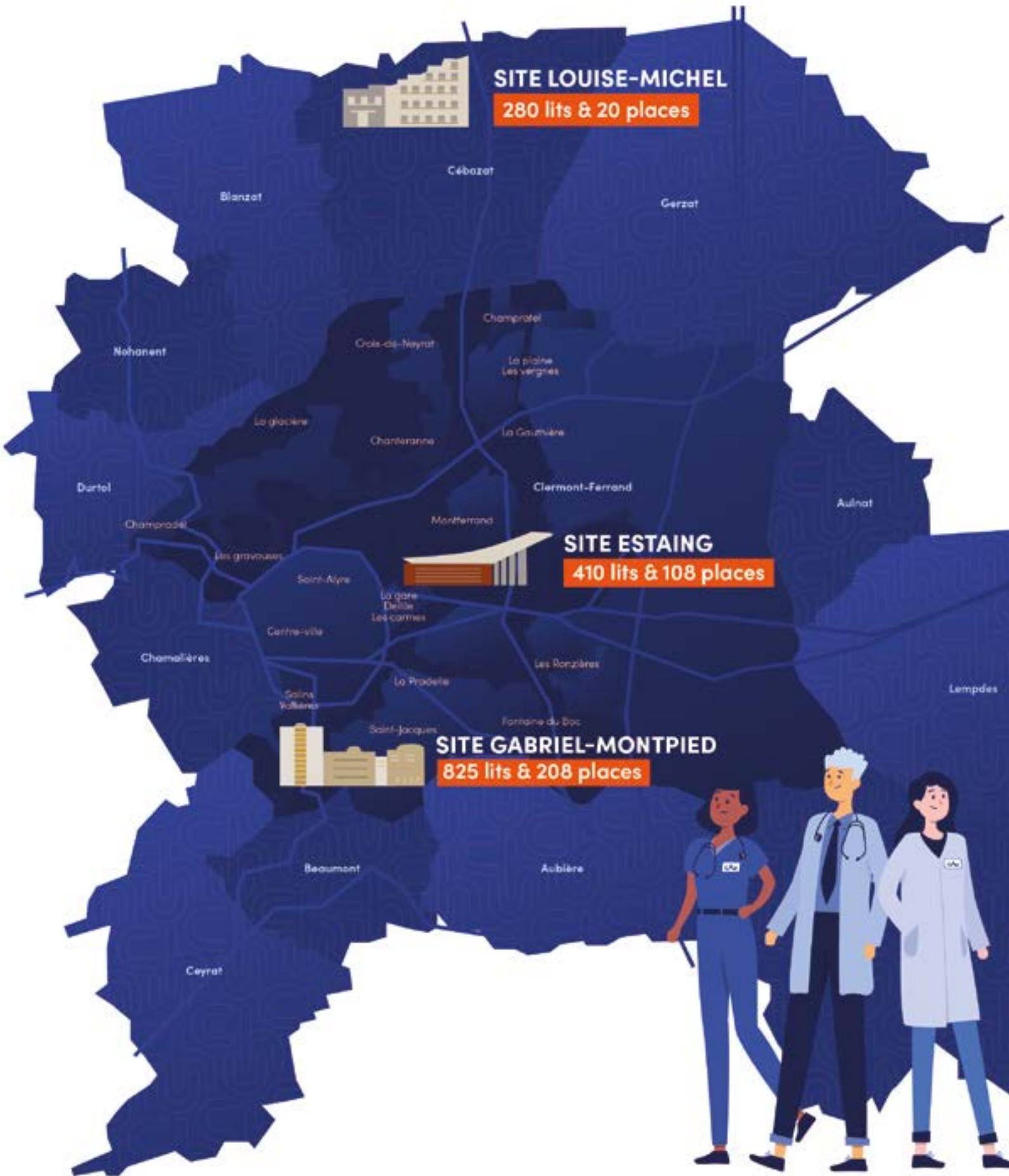
Nouvelle technique pour traiter les nodules d'endométriose pariétale. Cette forme d'endométriose rare se manifeste généralement sous la forme d'un nodule après une césarienne. Cette technique de cryothérapie offre des avantages majeurs pour les femmes tels qu'une récupération rapide, une efficacité pour soulager la douleur et une amélioration de la qualité de vie, tout en préservant la paroi abdominale et ne laissant aucune cicatrice visible.



NOVEMBRE 2023

Afin d'assurer un diagnostic et une prise en charge plus précoce pour les troubles des conduites alimentaires (TCA), une structure ambulatoire de 6 places est créée pour la prise en charge nutritionnelle de l'anorexie mentale. Cette activité est accompagnée par une équipe pluridisciplinaire (psychiatres, psychologues et diététiciens).

SOUTENIR
LES PÔLES,
D'ACTIVITÉ
MÉDICALE,
LES SITES ET
LEURS PROJETS



3 SITES D'EXCELLENCE MÉDICALE



SITE GABRIEL-MONTPIED

- **Urgences adultes** ;
- **pôle médecine péri-opératoire** : anesthésie-réanimation chirurgie cardio-vasculaire, anesthésie-réanimation neurologie, bloc central, anesthésie réanimation médico-chirurgicale ;
- **pôle MNDO** : médecine interne, neurochirurgie, CTED, neurologie, ORL, ophtalmologie ;
- **pôle RHEUNNIRS** : réanimation et médecine intensive, hygiène

hospitalière, endocrinologie et maladies métaboliques, urologie, néphrologie, infectiologie et maladies tropicales, médico-chirurgie en aval des urgences, pneumologie, oncologie thoracique et médicale ;

- **pôle MOBEX** : orthopédie-traumatologie et chirurgie plastique, médecine du sport, médecine physique et réadaptation, rhumatologie, santé au travail, plateforme mobilité, nutrition clinique ;
- **pôle médico-chirurgical des pathologies cardio-vasculaires** ;
- **psychiatrie enfant et adulte.**

FAITS MARQUANTS

- **1^{er} prélèvement bipulmonaire** provenant d'un donneur décédé après arrêt circulatoire lié à un arrêt des thérapeutiques (procédure dite « Maastricht 3 »). Le prélèvement et la greffe ont pu être réalisés dans d'excellentes conditions sanitaires.
- **Mise en place d'un dispositif de « consultations urgentes »** en cardiologie dédié à la médecine de ville. Grâce à la prescription via une ordonnance spécifique, le patient est pris en charge dans les plus brefs délais.

- **Expérimentation d'un dispositif d'hospitalisation psychiatrique de courte durée** (3 jours ouvrables renouvelables sur prescription médicale) permettant une gestion prioritaire des situations de crises en aval des urgences et des unités de soins somatiques. L'accueil de ces patients est effectué dans un lieu calme et neutre et se structure en 3 phases : l'évaluation, la mobilisation des ressources et l'accompagnement à la sortie.

- **Traitement novateur** (1^{er} centre en Auvergne-Rhône-Alpes) du **nodules d'endométriose pariétale par cryothérapie**. Cette technique peu invasive permet une récupération plus rapide par rapport à une intervention chirurgicale classique.



SITE ESTAING

- **Pôle femme et enfant** : pédiatrie générale et chirurgicale, urgences pédiatriques, réanimation pédiatrique et périnatalog, gynécologie, maternité, hématologie et oncologie pédiatrique, assistance médicale à la procréation, génétique médicale ;

- **pôle spécialités médicales et chirurgicales** : odontologie, médecine interne, dermatologie, thérapie cellulaire et hématologie, chirurgie digestive, hépato-gastro-entérologie, chirurgie maxillo-faciale et chirurgie plastique ;
- **pôle médecine péri-opératoire** : anesthésie et réanimation digestive, bloc central.

FAITS MARQUANTS

- **Ouverture d'un hôpital de jour des maladies inflammatoires chroniques intestinales** avec pour objectif une normalisation de la qualité de vie et une prise en charge globale du patient.
- **Ouverture de l'espace AQUA Vie** dédié aux soins de support en oncologie notamment la diététique, l'activité physique adaptée et l'accompagnement psychologique. Ces soins sont dispensés par les professionnels du CHU.
- **Création de l'outil pédagogique NUTTY®** pour les professionnels, destiné à compléter les missions du service de victimologie et à soutenir l'accueil pédiatrique des enfants en danger ainsi que le centre de ressources pour les enfants maltraités.

- **Ouverture de l'hôpital de jour du service hématologie et oncologie pédiatrique**. Ce nouveau service offre une unité de lieu et une équipe paramédicale mutualisée avec celle d'onco-pédiatrie de semaine.

- **Ouverture de la plateforme pédiatrique de dispositifs de compensation des membres supérieurs** aux patients hors région.

- **Création de deux lits supplémentaires en réanimation pédiatrique** et d'un projet de travaux pour augmenter le capacitaire en soins critiques pédiatriques. Projet en lien avec le décret du 26 avril 2022, relatif aux conditions techniques et aux conditions de fonctionnement de l'activité de soins critiques en pédiatrie.



SITE LOUISE-MICHEL

- **Gérontopôle** : gériatrie, EHPAD, USLD et UHR ;

- **pôle MOBEX** : médecine physique et réadaptation ;
- **pôle spécialités médicales et chirurgicales** : unité de soins palliatifs.

FAITS MARQUANTS

- **Extension d'activité de l'équipe mobile COMETE** sur le territoire Allier-Puy-de-Dôme en faveur de l'insertion professionnelle des patients hospitalisés en soins médicaux et de réadaptation.
- **Acquisition et installation d'un plateau spécialisé d'isocinétisme** destiné à l'évaluation, la rééducation et au reconditionnement musculaire des articulations périphériques et du rachis.

- **Rénovation de la salle de radiologie** avec l'acquisition d'un nouveau radiographe.

- **Mise en place du projet d'humanisation des locaux de l'EHPAD les 5 sens**, notamment par la mise en place d'espaces propices à favoriser la prise des repas et à lutter contre la dénutrition.

- **Partenariat avec une artiste locale** dans le cadre d'un projet musical collaboratif.

LE PÔLE URGENCES

LE SERVICE D'ACCUEIL DES URGENCES ADULTES

La réorganisation de l'accueil des urgences et du SAMU, suite à la mise en place d'un dispositif de régulation des admissions des urgences adultes, a un impact significatif sur leur fonctionnement. Depuis mai 2023, les admissions nocturnes (18h-6h) ainsi que les week-ends et les jours fériés se font exclusivement par le biais d'une régulation préalable via un appel au 15. Cette réorganisation a ainsi permis une baisse du nombre de passages aux urgences adultes au cours de l'année 2023. En outre cette nouvelle organisation a nécessité une réorganisation profonde du côté du SAMU et un renfort en assistants de régulation médicale (ARM).

Le service d'accueil des urgences a mis en place des « reconsultations », offrant ainsi aux patients la possibilité de consultations ultérieures après leur premier passage. Cette initiative a contribué à réduire les temps d'attente. De plus, le service a adopté une approche attractive en matière de gestion des ressources humaines médicales et a valorisé le développement d'un module de co-tation. La transition vers des dossiers médicaux entièrement informatisés permet aux patients de recevoir désormais un questionnaire de satisfaction à la suite de leur passage. Enfin, une filière spécifique dédiée aux violences au sein du couple a été mise en place pour répondre à ces situations sensibles avec une approche spécifiquement adaptée.



Passages urgences adultes	52 036
Passages urgences pédiatriques	29 187
Passages urgences dentaires	14 057
Passages urgences ophtalmiques	12 232
Passages urgences gynécologiques	6 925


114 437
passages aux urgences

LA PRÉFIGURATION DU SAS 63

Lancé en septembre 2022 par les acteurs du CHU, de la médecine d'urgence et de la médecine générale, le service d'accès aux soins (SAS) a été créé grâce à une convention constitutive signée le 22 novembre 2023.

Le SAS est un nouveau dispositif issu du plan de refondation des urgences, visant à orienter et prendre en charge les patients confrontés à des besoins de soins urgents ou non programmés, en développant les rendez-vous de soins non programmés avec les médecins généralistes locaux. En 2023, 2 millions d'euros de travaux ont été engagés par le CHU pour adapter le plateau de régulation et l'ensemble des partenaires ont planifié une organisation visant à désengorger les services d'urgence.



Les partenaires du CHU :

- l'association SAS 63 regroupant les opérateurs de la médecine libérale ;
- les CPTS des Haute Combraille et Volcans,

- Bord d'Allier, Sancy Ouest et du bassin de Thiers ;
- SOS Médecin, AMUAC, Doc direct ;
- MMG et centres de garde.



CHIFFRES CLÉS

360 844 appels reçus	59% des DRM redirigés vers la médecine générale	41% des DRM redirigés vers la médecine d'urgence	87% des appels décrochés en moins de 60 secondes
--------------------------------	---	--	--

LE SAMU 63

Le CHU est le siège du SAMU 63, également SAMU de zone pour la gestion des situations sanitaires exceptionnelles qui s’organise autour :

- d’un centre de réception et de régulation des appels (CRRRA) des urgences : le centre 15 associé au SAS depuis 2023 ;
- d’un service mobile d’urgence et de réanimation (SMUR) regroupant l’ensemble des moyens d’interventions sanitaires terrestres et hélicoptérés ;
- d’une cellule d’urgence médico-psychologique (CUMP) qui intervient dans le cadre de la survenue d’une catastrophe sanitaire, d’un attentat ou d’un accident collectif. L’équipe a pour mission de prendre en charge les victimes traumatisées ;
- d’un centre d’enseignement des soins d’urgence (CESU 63).

Le SAMU a lancé diverses initiatives au cours de l’année, notamment en introduisant un deuxième régulateur AMU, en élargissant l’accès à la régu-

lation à tous les médecins urgentistes du pôle, et en renforçant la présence de la régulation de médecine générale aux heures de permanence de soins. Une collaboration étroite est maintenue avec le service d’urgence adulte dans le cadre du nouveau dispositif des admissions.

Pour le SMUR, le développement progressif du SMUR néonatal au sein du GHT a facilité l’intégration et la formation de praticiens urgentistes dans cette activité spécialisée.

L’acquisition d’un véhicule de poste de commandement renforce les équipements existants et améliore la gestion des événements d’importance en médecine d’urgence, notamment lors des situations sanitaires exceptionnelles. Enfin, l’informatisation du dossier patient et l’intégration au dossier institutionnel ont rendu effective une démarche qualité qui s’imposait.



CHIFFRES CLÉS

5 895	1 598	360 844	182 822
sorties terrestres	sorties aériennes	appels de régulation au SAMU	dossiers de régulation traités

LE PÔLE MOBEX
MOBILITÉ ET EXPLORATION

Le pôle MOBEX soutient la recherche hospitalo-universitaire axée sur la mobilité et la nutrition. Il s’inscrit également dans le troisième axe de mobilité du projet Isite, tout en contribuant à cette labellisation et au projet CAP 20-25. Grâce à ces initiatives, le CHU renforce sa position en tant qu’acteur clé de l’excellence académique, de la recherche innovante et des soins de santé de pointe.

En 2023, les activités du pôle se sont illustrées en :

Orthopédie

- Création de parcours patients non programmés en collaboration avec les centres hospitaliers d’Issoire, de Riom et de Brioude ;
- amélioration de la filière d’aval : création d’une filière Prado traumatologie et personnes âgées en collaboration avec la CPAM,
- déploiement d’EASILY BLOC OPERATOIRE ;
- mise en place d’un circuit patient debout service-bloc.

Rhumatologie

- Contribution au flux d’aval des urgences en hospitalisation complète ;
- mise en place d’une permanence des soins avec ligne d’avis séniorisée 24/24h ;
- mise en place d’une infirmière en pratique avancée, suivi des comorbidités ;
- mise en place de nouvelles filières de recours : ostéoporose, arthrose digitale, bilans complexes.

Médecine physique et réadaptation

- COMETE, structure qui promeut et facilite l’intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap dès leur hospitalisation ;
- développement de l’équipe mobile de territoire ;
- mise à niveau du plateau technique avec l’acquisition d’un véhicule adapté, isocinétisme, système d’allègement du poids de corps ;
- accompagnement des professionnels paramédicaux à la recherche.

Médecine du sport

- Labellisation maison sport-santé (MSS) ;
- création d’une unité fonctionnelle de cardiologie du sportif : prévention I, II et III en collaboration avec le service de cardiologie, vasculaire et MPR et développement de nouvelles

- activités (score calcique avec radiologie) ;
- création d’une consultation de gynécologie médicale pour sportives ;
- collaboration avec le CHU de Rennes pour le suivi de sportifs de haut niveau.



Exploration fonctionnelle respiratoire

- Consultations de dépistage BPCO proposées aux médecins généralistes ;
- acquisition de matériel permettant l’exploration fonctionnelle des enfants de 3 à 6 ans et le suivi d’évaluation chez les patients atteints de mucoviscidose et les patients allogreffés ;
- développement du réseau SPASM « asthme de l’enfant » en collaboration avec les hôpitaux périphériques, les pédiatres et les médecins généralistes ;
- mutualisation du plateau technique d’épreuves d’effort cardio-respiratoire avec la cardiopédiatrie.

Nutrition

- Co-construction de la filière chirurgie bariatrique avec le service de chirurgie digestive ;
- démarrage d’un projet de recherche paramédical diététique ADAPT en nutrition clinique ;
- création de temps diététiques dédiés à des activités nouvelles d’expertise et du virage ambulatoire.

Santé au travail

- Développement des entretiens infirmiers ;
- uniformisation régionale (AuRA) ;
- mesure d’ambiance (sonore, lumineuse, chimique) pour améliorer la qualité de vie au travail ;
- mise en place d’une unité de consultations de tabacologie.

LE PÔLE MÉDICO-CHIRURGICAL DES PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES

LA CARDIOLOGIE, DES SOINS PERSONNALISÉS ET CENTRÉS SUR LE PATIENT : PRENDRE EN COMPTE L'EXPÉRIENCE PATIENT

En 2023, le recueil de l'expérience patient a été mis en place suite à la collaboration entre la cellule qualité du pôle et le service de santé publique. Ce questionnaire comporte 8 parties couvrant différents aspects de l'expérience du patient en cardiologie ambulatoire, depuis l'accueil jusqu'au retour à domicile. Sur les 400 questionnaires envoyés, le taux de retour était de 5%.

L'évaluation générale du parcours patient a montré que : 34,3 % l'ont estimée excellente, 61,3% l'ont qualifiée de bonne, 2,2% l'ont considérée comme moyenne, 1,7 % l'ont trouvée faible et enfin 0,6% l'ont jugée mauvaise.

Pour 2024, parmi les projets à venir, figurent la mise en œuvre de deux nouvelles activités : la trombectomie pulmonaire et la cardioneuroablation. L'engagement des professionnels paramédicaux dans des tâches telles que les proto-

coles de coopération, l'optimisation du parcours patient et la certification environnementale de certains dispositifs sera renforcée. Concernant la prise en charge de la douleur thoracique, l'identification de deux lits supplémentaires est prévue, tout en poursuivant la collaboration avec le SAMU.



Création d'une consultation non programmée dans le cadre de l'accès direct aux spécialistes en urgence

La mise en œuvre du service de consultation d'urgence en cardiologie a été amorcée en novembre 2022. La sollicitation de ce service doit être expressément prescrite par le médecin traitant. Une fois la demande validée par l'équipe médicale, les secrétariats organisent un rendez-vous sur des plages horaires réservées.

Ces consultations représentent une réponse concrète et fonctionnelle aux besoins croissants des patients

et à la saturation grandissante du service de cardiologie. Elles permettent une gestion plus efficace des rendez-vous semi-urgents, étant donné que les demandes sont triées par un médecin. De plus, des plages horaires sont réservées et disponibles toutes les deux semaines. Par ailleurs, l'accès au service est facilité via le site internet pour soumettre une demande, offrant ainsi des réponses rapides aux patients.



CHIFFRES CLÉS

82,2%	- 9%	+ 179%	+ 174%
taux d'occupation	de la durée moyenne de séjour	d'activité ambulatoire	de file active avec un taux de rotation de 142,7%
98	5 176	43	+ 700
consultations semi-urgentes	consultations chirurgie vasculaire	publications	patients suivis en file active par Cardiauvergne

LA CHIRURGIE VASCULAIRE ET ENDOVASCULAIRE

Le service de chirurgie vasculaire et endovasculaire a poursuivi le développement de l'activité d'exploration fonctionnelle non invasive vasculaire (EFNIV) permettant de détecter d'éventuels problèmes dans les vaisseaux sanguins en utilisant des techniques telles que l'échographie Doppler, la mesure de la pression artérielle, la mesure de la circulation sanguine, et d'autres méthodes non invasives. Ces évaluations sont précieuses pour diagnostiquer les maladies vasculaires, surveiller les troubles circulatoires, évaluer les risques de caillots sanguins ou de maladies artérielles, et suivre l'évolution des traitements vasculaires, entre autres.

D'autres initiatives concerneront l'évolution de

l'hospitalisation continue, la mise en place d'un service dédié à la médecine vasculaire et le développement des filières patients modernes.



CHIFFRES CLÉS

79%	- 15%	+ 52%	+ 413%
taux d'occupation	de la durée moyenne de séjour depuis 2021	de consultations chirurgicales depuis 2021	d'activité d'exploration fonctionnelle non invasive vasculaire depuis 2021

LA CHIRURGIE CARDIOVASCULAIRE



Le service de chirurgie cardiovasculaire s'engage dans le déploiement de la réhabilitation améliorée après chirurgie, visant à offrir une approche intégrée et holistique de la prise en charge des patients. Cette approche novatrice vise à favoriser un rétablissement précoce et

optimal des capacités du patient suite à l'intervention chirurgicale, en mettant l'accent sur une récupération efficace et une meilleure qualité de vie post-opératoire.

Le développement ambulatoire s'engage à une prise en charge adaptée et personnalisée des patients nécessitant des soins hospitaliers, mais pouvant retourner chez eux le jour même.

Enfin, la structuration avec les établissements d'hospitalisation à domicile a également été mise en place. Cette démarche vise à offrir aux patients la possibilité de recevoir des soins complexes et spécialisés dans un environnement familial, tout en garantissant une surveillance médicale continue et des interventions adaptées à leurs besoins spécifiques.

CHIFFRES CLÉS

86%	4 982
taux d'occupation	consultations en chirurgie cardio-vasculaire

LA PSYCHIATRIE, VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE PRISE EN CHARGE

Le projet médical de la psychiatrie a été validé en décembre 2023, se matérialisant par une démarche volontariste de réorganisation de l'offre de soins pour les années 2023-2026.

Les 6 grands objectifs prioritaires de ce projet médical se structurent dans les différentes phases de prise en charge du patient (amont, pendant la crise et post urgences) :

- structurer la filière des urgences psychiatriques ;
- développer les alternatives à l'hospitalisation conventionnelle ;
- coordonner les parcours patients avec les acteurs de santé mentale et tous les partenaires ;
- développer les programmes de soins innovants, les usages numériques, la recherche, les activités spécifiques, les centres experts et l'évolution des prises en charge ;
- adapter le pilotage médico-économique et la gouvernance du pôle ;
- conforter la mission du pôle de psychiatrie au sein du CHU et du GHT.

UNITÉ D'HOSPITALISATION À DURÉE LIMITÉE

L'UHDL est une unité du pôle de psychiatrie générale centrée sur les hospitalisations courtes répondant aux indications de crise (crises suicidaires, traumatismes psychiques, troubles de l'adaptation, etc.). La structure accueille des personnes à partir de l'âge de 18 ans avec un temps moyen d'hospitalisation de 3 jours. Les prises en charge mettent en œuvre des pratiques et orientations cliniques exercées par une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins psychiatres, de psychologues, d'infirmiers, d'assistantes sociales et d'aides-soignants.

ACTIVITÉ AMBULATOIRE DE PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DE L'ANOREXIE MENTALE

Depuis 2023, une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatre, psychologue, diététicien assure le diagnostic et la prise en charge précoce des personnes atteintes de troubles de conduite alimentaire (TCA).

PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

En 2023, le dispositif des équipes mobiles coordonnées de pédopsychiatrie a été lancé avec succès, impliquant une collaboration entre le CHU et le centre hospitalier Sainte-Marie. De plus, une nouvelle alliance s'est formée entre la psychiatrie adulte et la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, en mettant en lumière la consultation UHR et PEP, soulignant ainsi une double expertise et des consultations conjointes.

ADDICTOLOGIE

Le service d'addictologie a activement contribué au déploiement du dispositif « Un chez soi d'abord » comprenant 55 places, en partenariat étroit avec le centre hospitalier Sainte-Marie et l'association CeCler. Il permet aux personnes sans abri les plus fragiles, celles qui souffrent de troubles psychiques et cumulent les plus grandes difficultés, d'accéder directement à un logement ordinaire et d'être ainsi accompagnées vers la réinsertion. Cette initiative s'inscrit dans une collaboration fructueuse entre la ville et l'hôpital pour faciliter le parcours de soins des patients, tout en encourageant la mise en œuvre de projets de réhabilitation sur le long terme. De plus, au sein de l'hôpital de jour, un programme novateur de réinsertion professionnelle, via la plateforme PIETRA (un dispositif d'intermédiation vers et dans l'emploi), a été instauré pour favoriser l'intégration sociale des individus concernés.

PSYCHIATRIE ADULTE

Deux services distincts : la psychiatrie A et la psychiatrie B. Concernant la psychiatrie A, le service a réorganisé ses activités de psychiatrie de secteur en vue de l'ouverture d'un centre médico-psychologique à Gerzat prévue pour avril 2024, ainsi que d'un autre centre médico-psychologique à Rochefort-Montagne dont l'ouverture est prévue pour le deuxième semestre de la même année.

Quant à la psychiatrie B, l'année a été marquée par l'inauguration de l'unité d'hospitalisation à durée limitée en septembre 2023, ainsi que par l'ouverture de l'hôpital de jour spécialisé dans les troubles des conduites alimentaires en octobre 2023.



Zoom

Création d'une unité de soins psychiques en périnatalité (USPP)

Le CHU, convaincu de l'importance d'aborder la grossesse de manière globale, étend son offre de soins en santé mentale pendant la période périnatale.

Face à une prévalence de plus de 20% de problèmes de santé mentale chez les femmes pendant la grossesse et en post-partum, le CHU améliore le parcours de soins en santé mentale des femmes en créant une unité spécialisée, l'« unité de soins psychiques en périnatalité » (USPP). Localisée au cœur de la maternité sur le site d'Estaing, cette unité ambulatoire a été mise en place grâce à la collaboration des services de psychiatrie adulte B, de

pédopsychiatrie et d'obstétrique. Au sein de cette unité, intervient une équipe comprenant une secrétaire, deux psychiatres adultes, deux pédopsychiatres, deux psychologues, une obstétricienne, une sage-femme, une infirmière spécialisée en psychiatrie, ainsi qu'une infirmière puéricultrice. Des professionnels formés sont dédiés à l'accompagnement des femmes, des couples et de leur enfant, dans le but de les soutenir dans leur parentalité, d'assurer des soins spécialisés à ceux qui en ont besoin, et de favoriser des liens d'attachement solides et sécurisants entre le bébé et ses parents.



FACILITER LA TRANSITION DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ MENTALE | Interview du Pr Ludovic Samalin



La feuille de route du numérique en santé, dirigée par Line Farah, met l'accent sur deux axes principaux : la santé mentale et la gériatrie. Au cœur de cette initiative ambitieuse, le défi majeur du « numérique en santé mentale » vise à introduire sur le marché des dispositifs médicaux numériques à des fins thérapeutiques, diagnostiques, et préventives.

Le Professeur Ludovic Samalin, psychiatre au CHU, a été choisi en tant que co-pilote de ce projet. Son expertise, axée sur les troubles de l'humeur et le domaine du numérique, a été déterminante dans le développement d'outils numériques novateurs, notamment l'application SIMPLE. Ludovic Samalin a également joué un rôle actif dans plusieurs projets numériques d'envergure nationale et européenne.

En quoi consiste le grand défi numérique en santé mentale ?

Actuellement, nous menons un vaste recensement sur le territoire national visant à inventorier les acteurs du domaine du numérique en santé mentale sur l'ensemble du territoire. Cette cartographie étendue englobe les universités, les industriels, les familles, les aidants, les usagers et la société savante, offrant une vision complète des projets actuellement en développement. Cette analyse approfondie nous permettra de cibler des appels d'offres, des thèmes spécifiques et des priorités clairement identifiés. Deux axes distincts émergent de cette étude : le volet expérimentation, où nous avons identifié un besoin significatif et disposons déjà d'une solution presque finalisée et le volet recherche et développement, dans lequel nous chercherons à soutenir des projets encore en cours de développement, susceptibles de déboucher sur la création de dispositifs médicaux numériques.

Combien de projets seront concernés ?

Nous sommes actuellement en phase de préparation d'une feuille de route 2023-2027 qui a été finalisée début 2024. À ce stade, il est prématuré de déterminer le nombre exact de projets que nous financerons. Notre approche consistera à jouer un rôle de facilitateur dans ce domaine, avec des interactions régulières prévues avec la HAS ainsi qu'avec des acteurs clés du développement et de l'accès au marché. L'objectif est de définir des méthodes de référence et d'évaluer la possibilité d'évolutions par rapport au marché classique des médicaments. Nous chercherons également à comprendre comment la spécificité de la psychiatrie peut être prise en compte pour soutenir et faciliter les projets.

Parfois, un dispositif médical numérique a été lancé sur le marché, mais n'a pas réussi à obtenir un remboursement, se traduisant par un échec. Actuellement, aucun dispositif numérique n'est disponible sur le marché et nous nous efforçons d'en comprendre les raisons.

Le remboursement constitue un premier mode de financement, mais d'autres modèles existent, tels que la téléconsultation qui a émergé comme le premier dispositif numérique utilisé par les psychiatres depuis la période du Covid-19. Un autre type de dispositif est représenté par la plateforme de télé suivi qui autorise le financement de certains en oncologie et dans d'autres spécia-

lités médicales, notre objectif est de promouvoir la psychiatrie et de l'intégrer davantage sur ce marché.

Selon vous, quel est l'avenir de la santé mentale dans le numérique ?

Le numérique offre un potentiel considérable dans le domaine de la psychiatrie, améliorant considérablement l'accessibilité au dépistage et aux traitements. Les premières expérimentations prennent la forme de prises en charge thérapeutiques et de groupes de psychoéducation réalisés en distanciel. Cependant, le numérique peut aller bien au-delà de son rôle de simple support pour connecter deux individus.

Les possibilités offertes par les solutions numériques ouvrent la porte à des innovations qui peuvent révolutionner les approches thérapeutiques, offrir de nouvelles formes d'intervention et personnaliser les traitements. Le numérique a le potentiel de transformer la manière dont nous abordons la santé mentale, en permettant une plus grande flexibilité, une adaptation individualisée des thérapies et une plus grande accessibilité pour un plus grand nombre de personnes. C'est un outil puissant qui peut véritablement redéfinir les normes et améliorer la qualité des soins psychiatriques.

Un autre avantage significatif du numérique réside dans la possibilité d'obtenir des mesures plus objectives, en particulier lors de l'évaluation des patients. Cette approche se concrétise à travers la collecte de données, telles que le nombre de pas effectués, l'activité liée au sommeil, obtenus grâce à des dispositifs comme une montre connectée. Ces appareils fournissent des retours d'information qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'hygiène de vie du patient.

Lorsque ces données sont plus riches et détaillées, elles permettent une évaluation plus précise de l'état du patient, par exemple en mesurant de manière plus fine le niveau de dépression et offrent une évaluation plus précise de la réponse à un traitement donné. Cette approche peut être envisagée non seulement pendant la durée d'un traitement spécifique mais également sur le long terme, comme dans le cas d'un suivi à distance, tel que celui assuré par les plateformes de télé suivi.

Pour conclure ?

Il est essentiel de percevoir le numérique comme un atout supplémentaire pour les professionnels de la santé. Malgré les avantages évidents, des inquiétudes persistent parmi eux, principalement liées à la crainte de voir leur rôle être remplacé par des technologies. Une seconde préoccupation concerne la sécurité des données et l'intrusion potentielle, bien que le cadre réglementaire en France soit particulièrement robuste, offrant un niveau de protection élevé.

Il est important de bien équilibrer l'utilisation des technologies dans la santé, en montrant les avantages tout en assurant la confiance des professionnels par des garanties de sécurité.

LE PÔLE MNDO

MÉDECINE INTERNE NEUROLOGIE / NEUROCHIRURGIE, DOULEUR, OPHTALMOLOGIE ET ORL

Centre d'évaluation et de traitement de la douleur

- Formation de l'ensemble du personnel à la douleur chronique (DU ou Capacité), aux techniques non médicamenteuses et à l'éducation thérapeutique du patient.



Neurologie

- Labellisation de plusieurs centres de maladies rares ;
- centres de références (leucodystrophies, maladies neuromusculaires, 4 centres de compétences AMS, Cervco, Huntington, neurogénétique) ;
- maillage du territoire pour le recours en urgence à la neuroradiologie interventionnelle ;
- télé-AVC : 9 hôpitaux reliés (intra et hors GHT).

Unité PMT-EEG-EFSN-Centre du sommeil

- Mise en place d'une surveillance continue avec enregistrement vidéo 24h/24 du lundi au vendredi dans l'unité d'EEG pour 4 patients par mois ;
- développement de la vidéo-EEG Holter ambulatoire au lit du patient ;
- création de plage de polysomnographies ambulatoires Holter ;
- mise en place d'une activité médicale : 2 demi-journées de consultation par un neuro-pédiatre à Estaing ;
- accueil d'une infirmière en pratique avancée en épileptologie.

Médecine interne

- Labellisation du centre de référence des maladies auto-immunes et auto-inflammatoires systémiques rares de l'adulte d'Auvergne (CERAINAUV), du centre de compétences des angioedèmes à kinines et du centre de compétences des syndromes hyperéosinophiliques ;
- mise en place du programme d'éducation thérapeutique du patient de groupe : « Ma maladie auto-immune : la sclérodermie, le lupus, les vascularites : ensemble, faisons le tour de la question » ;
- mise en œuvre de l'activité de l'hôpital de jour des prises en charge complexes et multi-intervenants ;
- mise en place des consultations avancées au service de la médecine interne du centre hospitalier de Montluçon.

ORL

- Transfert de l'activité pédiatrique à Estaing ;
- poursuite de l'implantation cochléaire.

Neurochirurgie

- Labellisation du centre de référence Parkinson avec la neurologie ;
- déploiement d'une activité pédiatrique à Estaing.

Ophtalmologie

- Développement et maintien de la prise en charge en ambulatoire (60% de l'activité ambulatoire du CHU) ;
- développement de l'activité médicale, orthoptique et pédiatrique au centre de Pont-du-Château ;
- développement de l'activité de chirurgie réfractive au laser en collaboration avec les médecins libéraux ;
- collaboration avec les médecins libéraux pour l'activité de greffe de la cornée maintenue exclusivement au CHU.

CHIFFRES CLÉS

5 208

consultations
au centre d'évaluation et
de traitement de la douleur

1 251

hospitalisations
complètes
en médecine interne

+ 100 000

consultations
en ophtalmologie

LE PÔLE GÉRIATRIE

Humanisation EHPAD et UGOCC

Le projet d'humanisation de l'EHPAD, initié en 2023, a pour but de définir les réflexions et les actions dans lesquelles les professionnels du CHU dédiés vont prendre en compte l'ensemble des besoins et des attentes du résident.

Les enjeux se structurent autour de deux grands axes :

- Pour l'EHPAD : satisfaire les attentes populationnelles face au vieillissement de nos aînés et promouvoir le bien vieillir/l'humanisation des soins en garantissant l'accueil des résidents dans le respect de leur intimité en dédoublant les chambres et en améliorant les conditions de travail des professionnels.
- Pour l'unité gériatrique à orientation cognitivo-comportementale : augmenter la fonctionnalité des espaces et l'optimisation de la prise en charge des patients, notamment en agrandissant les espaces de déambulation pour les patients atteints de troubles cognitifs.

La première étape de ce projet d'humanisation s'est traduit par le redimensionnement des chambres double en chambre solo, le résident pouvant ainsi bénéficier d'un espace intime satisfaisant (passage de 114 lits à 76 lits).



Zoom

Coopération médicale

Mise en place d'une collaboration régionale avec l'ensemble des établissements du GHT et de l'ancienne région Auvergne, en lien avec l'ARS afin de permettre la réalisation des parcours de consolidation des compétences médicales des médecins étrangers afin de les aider à valider leur équivalence d'exercice.



CHIFFRES CLÉS

266

Lits
Gériatrie

91%

Taux d'occupation
de l'EHPAD

91%

Taux d'occupation
de l'USLD

76

Lits
EHPAD « Les 5 sens »

76

Lits
USLD

26

Lits
Monet

110

Lits
UHR Rodin

24

Lits
UGOCC

2x28

Lits
SMR Gériatrique

27 385 -27 %
par rapport à 2022

Nombre de journées
EHPAD

32 205 -4 %
par rapport à 2022

Nombre de journées
USLD

LE PÔLE FEMME ET ENFANT



- En 2022, le déploiement du SMUR néonatal et pédiatrique s'est avéré un succès, notamment avec une formation appuyée des urgentistes dans cette activité spécialisée. La saison hivernale 2022-2023 a ainsi été gérée efficacement au sein des services d'urgences pédiatriques.
- Les centres traitants les maladies rares ont été de nouveau labellisés : le CRMR des maladies neuromusculaires, le CRMR syndrome

d'Ehlers-Danlos non vasculaire, le CRMR des leucodystrophies et le CRMR anomalies de développement et syndromes malformatifs.

- Inauguration de la plateforme pédiatrique de dispositifs de compensation des membres supérieurs, ouverte aux patients venant de l'extérieur de la région, ainsi que l'accréditation de la Chaire fondation de l'Université Clermont Auvergne dédiée au handicap de l'enfant.
- Le service de gynécologie est pionnier dans la chirurgie mini-invasive. Grâce à des techniques innovantes, le service a ouvert la voie à des interventions chirurgicales moins traumatisantes pour les patientes.

Au sein du groupement hospitalier de territoire, les filières pédiatriques dédiées ont été efficacement structurées et des consultations avancées en génétique pour les enfants et les adultes ont été instaurées dans les hôpitaux périphériques.



Zoom

Le centre d'étude des malformations congénitales en Auvergne (CEMC-Auvergne) fête ses 40 ans d'existence.

Le centre d'étude des malformations congénitales d'Auvergne (CEMC-Auvergne), instauré en 1983 sous l'impulsion du Dr Christine Francannet et placé sous la direction du Dr Isabelle Perthus depuis 2007, a pour objectif de recenser les cas de malformations chez les nouveau-nés en Auvergne, incluant les cas jusqu'à un an après la naissance. Cette base de données épidémiologiques, financée par l'INSERM et Santé publique France, recense annuellement près de 500 enfants, totalisant ainsi environ 20 000 individus sur une période de 40 ans. Seulement 7 registres de malformations sont actuellement opérationnels en France, et le CEMC-Auvergne figure parmi les plus anciens. Il bénéficie d'une reconnaissance à l'échelle régionale, nationale, et européenne.

CHIFFRES CLÉS

114 717

consultations
tous secteurs confondus

3 572

naissances

23 625

hospitalisations

5 102

interventions chirurgicales

+800

fécondations in vitro

4

centres de référence
maladies rares

2 535

consultations
au service de victimologie

LE SERVICE DE VICTIMOLOGIE ENFANTS ET FEMMES ENCEINTES DU CHU DÉVELOPPE NUTTY®, UN NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE



Le service de victimologie enfants et femmes enceintes du CHU de Clermont-Ferrand a développé un nouvel outil pédagogique : le plateau de jeu pédagogique Nutty®. Il a été conçu pour faciliter la prise en charge des mineurs victimes de violences.

Chaque année, le service accueille un nombre important d'enfants en consultation qui nécessitent une prise en charge spécifique. En 2022, cela a représenté 883 victimes prises en charge pour 2 054 consultations. Dans ce contexte, les professionnels de santé doivent s'adapter aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Imaginé par Mathilde Marlet, psychologue et Candice Moral Pétirot, juriste au CHU de Clermont-Ferrand, Nutty® permet d'illustrer et de faciliter les explications concernant le parcours de l'enfant victime de maltraitance, notamment sur le plan judiciaire. L'objectif principal de cet outil est de favoriser la compréhension des interactions entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge d'un mineur victime.

Sa création s'inscrit dans les missions du Centre de ressources inter-hospitalier enfant maltraité (CRIHEM), qui fait partie intégrante du service de victimologie en collaboration avec l'unité d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger (UAPED).

Concrètement, Nutty® se présente sous la forme d'un plateau de jeu pédagogique composé d'un tapis ergonomique, lavable et facilement transportable, de 155 cartes explicatives sur le suivi, les soins, les examens et les termes techniques, ainsi que de figurines Playmobil® auxquelles l'enfant peut s'identifier.

S'adapter aux besoins spécifiques de l'enfant

Grâce à Nutty®, les professionnels peuvent expliquer le parcours de l'enfant en s'adaptant à son rythme. Cet outil prend en compte les besoins et les ressources des enfants victimes et de leur famille, ainsi que les différents niveaux de développement et de compréhension des enfants. Il favorise les échanges et les interactions

entre le professionnel de santé et l'enfant.

Ainsi, quatre thèmes figurent sur le tapis pédagogique :

- la famille : l'enfant et sa famille, les différentes formes de maltraitance : tuteurs, figures d'attachement, autorité parentale, définition de la violence ;
- le soin : le parcours de soin et médico-légal de l'enfant victime de maltraitance au sein du service de victimologie : accueil, déroulement de l'examen, finalité, prélèvements et suivi ;
- le parcours pénal : le schéma de la procédure pénale et le rôle des différents magistrats, des juridictions, des enquêteurs (policiers et gendarmes), des avocats, etc. ;
- l'intervention socio-éducative : les acteurs intervenants dans la prise en charge médico socio-éducative : services sociaux (Aide sociale à l'enfance, PMI, CRIP), associations, foyers, éducateurs, écoles, etc.

Former les professionnels de santé

L'outil a été validé par des magistrats de la Cour d'appel de Riom et le projet s'est étalé sur une période de deux ans.

Le service de victimologie enfants et femmes enceintes propose une formation à l'utilisation de cet outil, ouverte aux structures accueillant des victimes.



LE PÔLE RHEUNNIRS

RÉANIMATION, HYGIÈNE, ENDOCRINOLOGIE, UROLOGIE, NÉPHROLOGIE, NUTRITION, INFECTIOLOGIE
RESPIRATOIRE ET SMCAU

MALADIES INFECTIEUSES ET
TROPICALES

- Ouverture d'un hôpital de jour dédié au traitement du pied diabétique afin de prévenir les complications du pied qui peuvent conduire à l'amputation ;
- mise en place d'un centre de vaccination spécialement destiné aux patients immunodéprimés et présentant des comorbidités.

UROLOGIE

- Mutualisation des services néphrologie et urologie pour la mise en place d'un hôpital de jour de 6 places.

NÉPHROLOGIE

- Extension des autorisations pour réaliser les prélèvements de poumons par l'équipe de néphrologie et de chirurgie avec la signature de l'avenant à la convention MAASTRICHT III ;
- mise en place de consultations de « dépistage

- fragilité » chez les personnes de plus de 70 ans par une infirmière en pratique avancée ;
- participation au protocole de télé suivi ApTx des greffés rénaux ;
- doublement de la filière de patients atteints de maladie rénale ;
- création et coordination d'un registre national de photo chimiothérapie extracorporelle en transplantation rénale.

MÉDECINE INTENSIVE ET
RÉANIMATION

- Mise en place de différents outils de mesure pour une meilleure évaluation de la composition corporelle :
- la **calorimétrie** qui permet de mesurer la dépense énergétique à partir de la consommation d'oxygène compte tenu de la production de gaz carbonique et de l'excrétion azotée urinaire ;
 - l'**impédancemétrie**, qui est une technique de mesure du pourcentage corporel de masse grasse, basée sur la résistance des tissus adipeux à un courant électrique de faible intensité ;
 - le **pupillomètre** qui permet d'évaluer rapidement l'état neurologique des patients en réanimation.



Zoom

L'étude Testicus

Le service de médecine intensive et de réanimation a réalisé une étude intitulée « Testicus », visant à évaluer les effets bénéfiques de l'administration précoce de testostérone en gel sur la performance physique des patients en réanimation.

LE PÔLE SPÉCIALITÉS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

DÉVELOPPEMENT DES TRAITEMENTS PAR CELLULES CAR-T EN
HÉMATOLOGIE

La thérapie immunocellulaire CAR T-cell est un nouveau type de traitement de certains cancers du sang ou cancers hématologiques comme les leucémies, les lymphomes et les myélomes.

Le processus de traitement implique une équipe pluridisciplinaire qui gère la collecte des cellules du patient, la fabrication du médicament CAR-T cells, sa livraison rapide et son injection au patient, ainsi que son suivi physique et psychologique pendant et après le traitement. L'ensemble du parcours thérapeutique prend environ un mois et demi, depuis la prescription jusqu'à la

sortie d'hôpital.

Les équipes pluridisciplinaires du CHU sont hautement engagées dans la prise en charge des patients.

Pour cela, un investissement a été réalisé afin d'augmenter la capacité de l'aphérèse et de stockage de l'unité de biothérapie, la création de 26 protocoles encadrant les pratiques professionnelles, la formation de 21 médecins, 53 infirmières, 8 pharmaciens, 7 techniciens. La pharmacie a également permis la disponibilité 24h/24h de tocilizumab pour les équipes.

 25

patients traités

 26

protocoles pratiques
professionnelles



Zoom

Les unités de phases précoces

Installée sur le site Estaing, l'unité de recherche clinique en phases précoces travaille sur des essais cliniques de phase I ou I/II pour des patients suivis pour une tumeur solide ou pour une pathologie hématologique maligne. Ces essais cliniques pourront également concerner des stratégies de thérapie cellulaire, en cancérologie ou hors cancérologie.

Ces essais sont coordonnés par une équipe composée de deux médecins (oncologue et hématologue), d'une infirmière en recherche clinique et d'une attachée de recherche clinique. Un comité scientifique sera adossé à l'unité pour la sélection des essais ainsi qu'une réunion de concertation pluridisciplinaire pour valider les indications potentielles pour des patients.

LE CHU À LA POINTE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



180

unités d'investigation clinique

dont

31

en recherche paramédicale

500 000€

appel d'offre interne

Impulser le développement de la recherche pour tous

Le développement de plateformes de recherche vise à garantir un accès au plus grand nombre dans des conditions optimales, notamment par le renforcement du centre de ressources biologiques (CRB).

En parallèle, une augmentation significative des ressources financières est envisagée, avec un budget de 500 000 € alloué à l'appel d'offre interne. De plus, la création d'un appel d'offre spécifique en recherche translationnelle en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne et le Centre Jean Perrin s'est traduit par une enveloppe de 240 000 € dédiée à cette initiative.

Il est également prévu un accroissement global des moyens issus de la recherche et de l'innovation (MERRI) reversés aux équipes de recherche, qui seront attribués en fonction de leurs performances, notamment en termes de publications et d'inclusions.

De plus, une gestion équitable et transparente des ressources sera instaurée grâce à la mise en place d'une commission d'attribution des moyens en recherche médico-administrative.

Enfin, une attention particulière sera accordée à la consolidation et l'amplification de la recherche paramédicale.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE 2023-2027

Le plan de recherche 2023-2027 vise à positionner le CHU en tant qu'acteur majeur de la recherche clinique dans la région AURA et son territoire. Cela implique non seulement de consolider le leadership du CHU au sein des réseaux existants, mais aussi de construire de nouveaux partenariats d'ordre national, à la fois publics et privés.

Dans le même temps, le plan prévoit de développer des opportunités pour tous les acteurs hospitaliers impliqués dans la recherche en allouant des moyens supplémentaires. Cela contribuera à renforcer l'engagement et la participation des acteurs hospitaliers dans la recherche.

Enfin, le plan vise à amplifier l'attractivité du CHU en renforçant son positionnement dans plusieurs domaines stratégiques de la recherche en santé. Ce renforcement permettra d'attirer davantage de talents et de ressources vers le CHU, faisant ainsi progresser la recherche en santé de manière significative.



LA GESTION DES INNOVATIONS RENFORCÉE EN 2023

La commission des innovations a émis un avis favorable pour le passage en routine des éléments suivants :

- recherche et dosage des PhosphatidylEthanol (PEths) à partir d'une goutte de sang séché (DBS = dried blood spot) ;
 - FLUOBEAM® de FLUOPTICS ;
- suivi en continu du développement embryonnaire en assistance médicale à la procréation par la technique time lapse.

On peut noter l'aboutissement du projet de certification sans réserve du processus innovation et la création d'une base de données recensant l'ensemble des innovations financées.

CHIFFRES CLÉS

7

dossiers reçus

5

dossiers financés pour un budget de 217 800€

PROMOTION EXTERNE

951	7 938	251	700
études en cours	inclusions	études industrielles	études institutionnelles
236	75	161	47
nouvelles études	nouvelles études industrielles	études institutionnelles et académiques	conventions uniques

PROMOTION INTERNE

45 nouvelles études à promotion CHU

172 études à promotion CHU en cours

109 études **interventionnelles** (RIPH1, RIPH2, investigations cliniques, essais sur médicaments), ayant inclus 3 903 patients (dont 2 524 au CHU et 1 379 dans les centres extérieurs)
35 études **non interventionnelles** (RIPH3) ayant inclus 4 387 patients (dont 2 410 au CHU et 1 977 dans les centres extérieurs).

28 études en phase de lancement ou de suivi



INDICATEURS NATIONAUX SIGAPS ET SIGREC

Rang SIGAPS

16° rang national
807 publications scientifiques



Rang SIGREC

10° rang national

11° rang national pour le nombre d'études institutionnelles en cours (score SIGREC recherche)

7° rang national pour le nombre d'inclusions réalisées dans les études promues par le CHU (score SIGREC inclusions promoteur)

9° rang national pour le nombre d'inclusions réalisées au CHU toutes études institutionnelles confondues (score SIGREC inclusions investigateur)

SECTEUR JURIDIQUE

Le CHU a obtenu des reconnaissances notables, notamment les labels distinctifs suivants :

- Label PUI CAP-I-TERR ;
- label tiers-lieux numérique en santé « SANTEADOM ».

Parallèlement, une avancée significative a été constatée dans les activités menées en lien avec les prélèvements et les greffes d'organes ainsi que les centres de soins hématologiques (CSH). Ces missions essentielles ont connu une montée en puissance remarquable au cours de l'année 2023.

CHIFFRES CLÉS

191	2	3
contrats	marques déposées	projets européens en gestion
21	4	
familles de brevets actives suivies	déclarations d'inventions reçues	



Zoom
PREGMOUV

L'activité physique au cours de la grossesse est recommandée sur le plan international avec des bénéfices sur la morbidité et mortalité materno-infantile. Pregmouv est une étude randomisée afin de mesurer et organiser le parcours de soins pour augmenter le niveau d'activité physique et limiter les comportements sédentaires durant la grossesse. Elle prévoit le recrutement de plus de 600 femmes sur une durée de 2 ans avec un suivi pendant 1 an. Cette étude, dont le promoteur est le CHU de Clermont-Ferrand, comporte différents partenaires : Réseau de santé en périnatalité d'Auvergne (RSPA), ASM Omnisports – Pôle sport-santé, Office municipal du sport – Espace sport santé, Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité, service de santé Public – Ville de Clermont-Ferrand.



LA RECHERCHE PARAMÉDICALE

Appel à projets

Un financement de 100K€ en réponse à plusieurs appels à projets :

- projet PREMABDO (réanimation néonatale) ;
- projet Inexpa 2 (réanimation adulte) ;
- projet PREMABDO (réanimation néonatale) ;
- projet Epicave (réanimation néonatale).

20 projets de recherche portés par des paramédicaux du CHU de Clermont-Ferrand en cours d'élaboration ou d'inclusion.
6 articles scientifiques ont été publiés en 2023.

Projet « soutien à la recherche paramédicale »

La direction de la recherche clinique et de l'innovation et la coordination générale des soins souhaitent donner du temps (0,2 ETP), accompagner et forme les paramédicaux pour qu'ils soient autonomes et portent leur recherche.

- 4 professionnels en 2022/2023 ;
- 4 + 2 professionnels en 2023/2024.

Commission de la recherche paramédicale : 20 membres

Mise en place du plan d'actions élaborer pour développer la recherche paramédicale.

Formations

- Temps de formation flash destiné à l'enca-drement de pôles
- Formation « Élaborer un projet de recherche en soin » : 12 professionnels (CHU et territoire)
- Formation DRCI



LES MALADIES RARES

En 2023, le Ministère de la Santé et des Solidarités a accordé la labellisation des centres dédiés aux maladies rares en décembre de la même année. Cette labellisation a marqué une avancée significative avec une augmentation de 125 % du nombre de centres de ressources pour les maladies rares, passant de 4 à 9 centres.

Par ailleurs, une journée scientifique sur les maladies rares a été organisée le 17 mars 2023, spécialement conçue pour les professionnels de santé du CHU. Cette journée faisait suite au forum des associations de patients atteints de maladies rares. La cellule d'innovation a joué un rôle crucial en apportant un soutien quasi systématique pour la saisie des données dans le BAMARA.

Enfin, le CHU a activement participé au lancement du site internet de la plateforme d'expertise sur les maladies rares en Au-vergne-Rhône-Alpes, accessible à l'adresse www.pemr-aura.fr.



CHIFFRES CLÉS

6	3	52
centres de référence constitutif maladies rares	centres de ressources et de compétences	centres de compétences maladies rares

LE CHU, PREMIER ACTEUR EN CANCÉROLOGIE EN AUVERGNE



+ 7 000
RCP



17 873
dossiers examinés



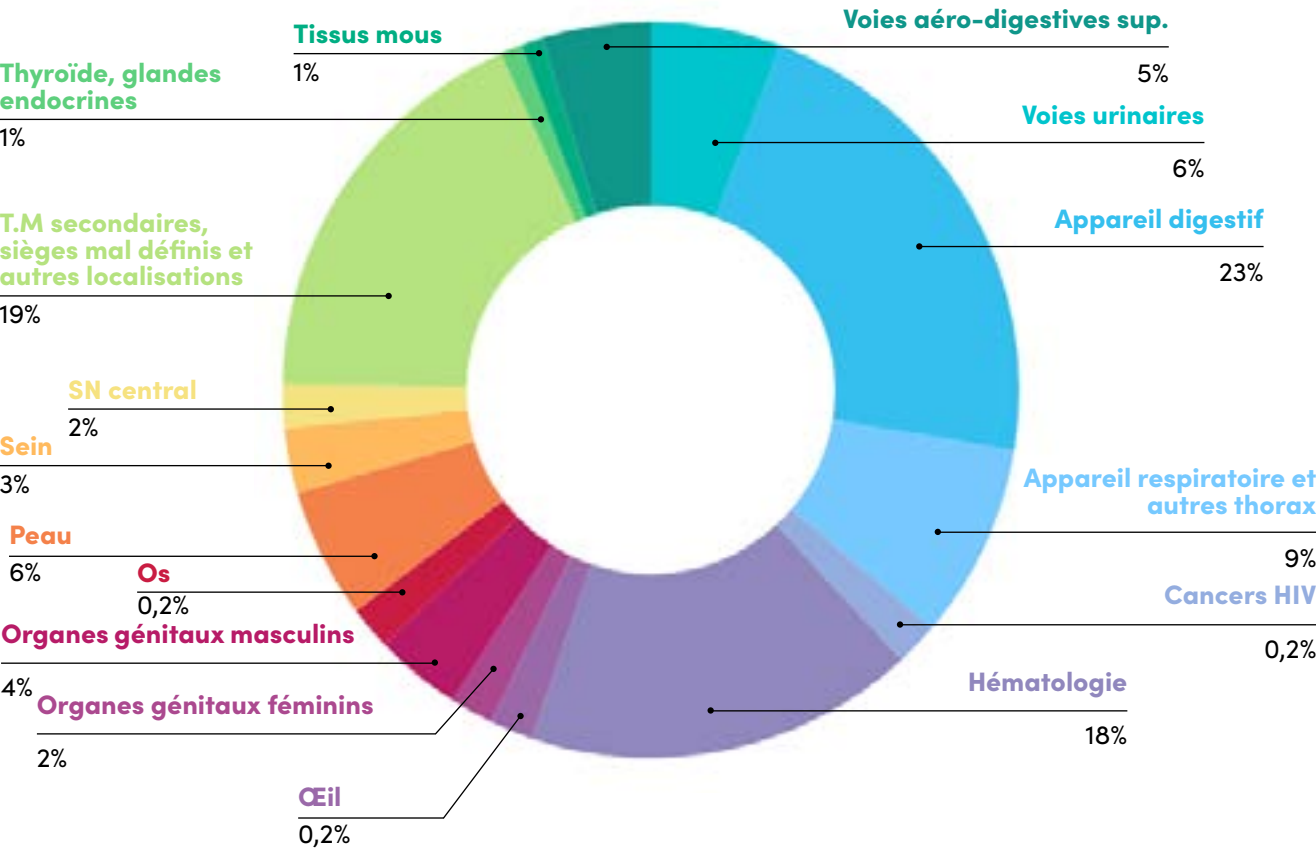
1 141
biopsies

Services	Nombre de RCP	Nombre de dossiers discutés
Hématologie clinique et adulte	52	1 939
Pathologies digestives	51	2 515
Oncologie thoracique	52	2 618
Urologie	51	1 130

Ce sont 18 organes touchés par le cancer que l'établissement public peut prendre en charge. Avec plus de 7 700 patients pris en charge en 2023 et près de 39 000 séjours en cancérologie, l'hôpital voit augmenter son activité d'environ 5% chaque année, à l'image de la situation nationale. Ainsi, 25% de l'activité du CHU est aujourd'hui tournée vers la prise en charge du cancer.

En matière de recherche, 25 projets de recherche

en cancérologie sont portés par des équipes du CHU, incluant 2 506 patients. Sept travaux, principalement dans les domaines d'onco-hématologie et d'oncologie digestive, sont financés par un PHRC (Ministère de la Santé et INCa) au niveau national ou interrégional. Le CHU participe également à 361 projets de recherche en cancérologie promus par une organisation publique ou privée externe (soit 1/3 des projets externes de recherche du CHU) incluant 840 patients.



CHIFFRES CLÉS

361

projets par des promoteurs académiques ou industriels

238

articles référencés dans SIGAPS

25

projets par les praticiens du CHU

112

articles de rang A & B

7

PHRC nationaux ou interrégionaux

3 050

patients inclus dans les projets de recherche clinique mis en place au CHU

DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ET SOUTIEN POUR FINANCER LES SOINS ET LA RECHERCHE EN CANCÉROLOGIE

De nombreux événements sportifs sont organisés sur le territoire pour soutenir des causes importantes liées au cancer. Le CHU de Clermont-Ferrand en demeure un partenaire fidèle et engagé :

- le challenge Mars Bleu dans le cadre du dépistage du cancer colorectal par le Centre régional de coordination du cancer ;
- la montée du puy de Dôme à vélo pour un groupe de médecins, en collaboration avec la Ligue contre le cancer 63, afin de sensibiliser le public aux cancers masculins.
- la Courstache où l'équipe des Moustachu a terminé en seconde position en nombre de participants ;
- Clermont en Rose, la course emblématique dédiée à la lutte contre le cancer du sein.



DÉVELOPPEMENT DES SOINS DE SUPPORT À L'HÔPITAL EN 2023

Zoom
AQUAVIE, un espace de bien-être inédit dédié aux patients atteints de cancer

Le CHU propose un espace de bien-être novateur destiné aux patients affectés par une pathologie cancéreuse, offrant une pause bienvenue loin de l'aspect ultra-médicalisé de leur traitement (chimiothérapie, examens médicaux, etc.) tout en favorisant le maintien des liens sociaux. Cet espace, nommé « AQUaVie » (amélioration de la qualité de vie), se distingue en tant qu'accueil de jour unique en France, offrant une variété de soins oncologiques de support dispensés par des professionnels hospitaliers spécifiquement formés. Depuis 2014, le CHU a développé une large gamme de soins de support répertoriée dans un annuaire spécialisé. L'idée d'un espace dédié à ces soins était une étape nécessaire pour mieux répondre aux besoins des patients. Grâce à l'engagement de la Pr Guastella et au soutien du Pr Bay, coordonnateur de la Fédération de cancérologie, cette initiative a vu le jour.

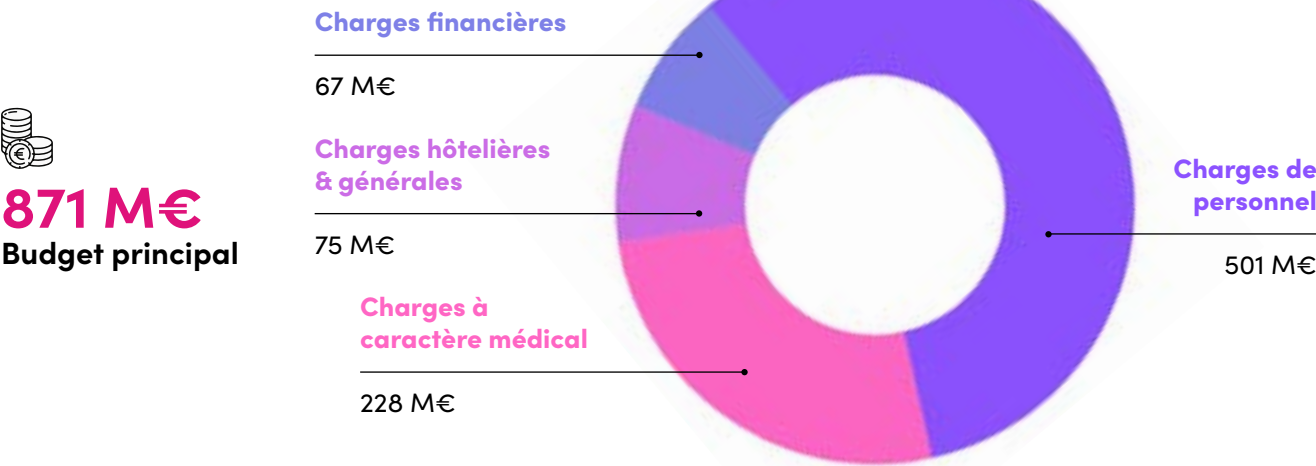
Depuis son ouverture en mai 2023, cet espace a déjà accueilli 18 patients, avec 20 autres en attente, témoignant de son importance croissante pour le bien-être et le soutien des patients atteints de cancer.



LES RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES DU CHU

En 2023, le CHU a réalisé plusieurs actions, telles que l’amélioration de la gestion des escomptes en collaboration avec la pharmacie, entraînant une optimisation de plus de 550 000€. De plus, elle a réussi à refinancer la dette à des conditions plus avantageuses que les taux du marché. Dans la même optique, la direction des affaires financières a dispensé des conseils et a effectué des analyses de la dette pour les établissements relevant du groupement hospitalier de territoire.

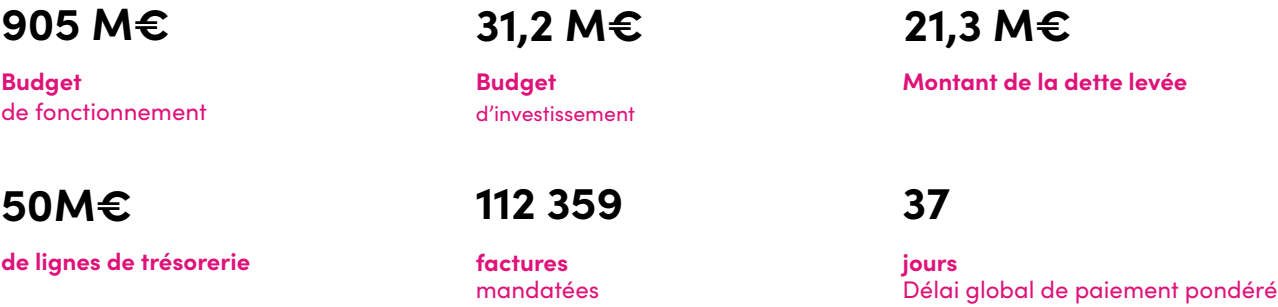
BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES

	DÉPENSES	
	CF 2022	CF 2023
Compte de résultat principal (CRPP)	796 M€	871 M€
USLD	8,5 M€	8,6 M€
EHPAD	6,8 M€	5,7 M€
Centre de ressources autisme	0,7 M€	0,65 M€
Écoles et instituts de formation	7,9 M€	8,4 M€
Dotation non affectée	0,39 M€	0,3 M€
GHT	8,3 M€	10,5 M€
Total consolidé tous budget	829 M€	905 M€

CHIFFRES CLÉS



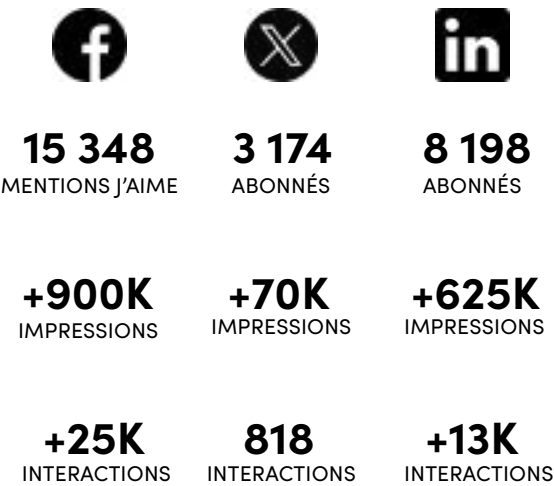
RENFORCER LES LIENS PAR UNE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE ENGAGÉES

 Zoom
Un point presse spécifique sur l’activité de cardiologie

Le 26 janvier 2023, un point presse dédié à la cardiologie a mis en lumière l’équipe dynamique et compétente qui renforce l’expertise du CHU dans ses activités de recours. Trois sujets majeurs ont été abordés : la nouvelle technique d’ablation de la fibrillation atriale par électroporation en rythmologie interventionnelle, la procédure de pose de TAVI (implantation de valve aortique par voie transcutanée) et la télésurveillance de Cardiauvregne, dont le CHU gère l’une des files actives de patients les plus importantes en France. Suite à ce point, un reportage presse vidéo long format a été tourné dans le service et 6 articles sont parus dans la presse locale.



UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



CHIFFRES CLÉS



COORDONNER L'ACTIVITÉ DE RECOURS ET D'EXCELLENCE

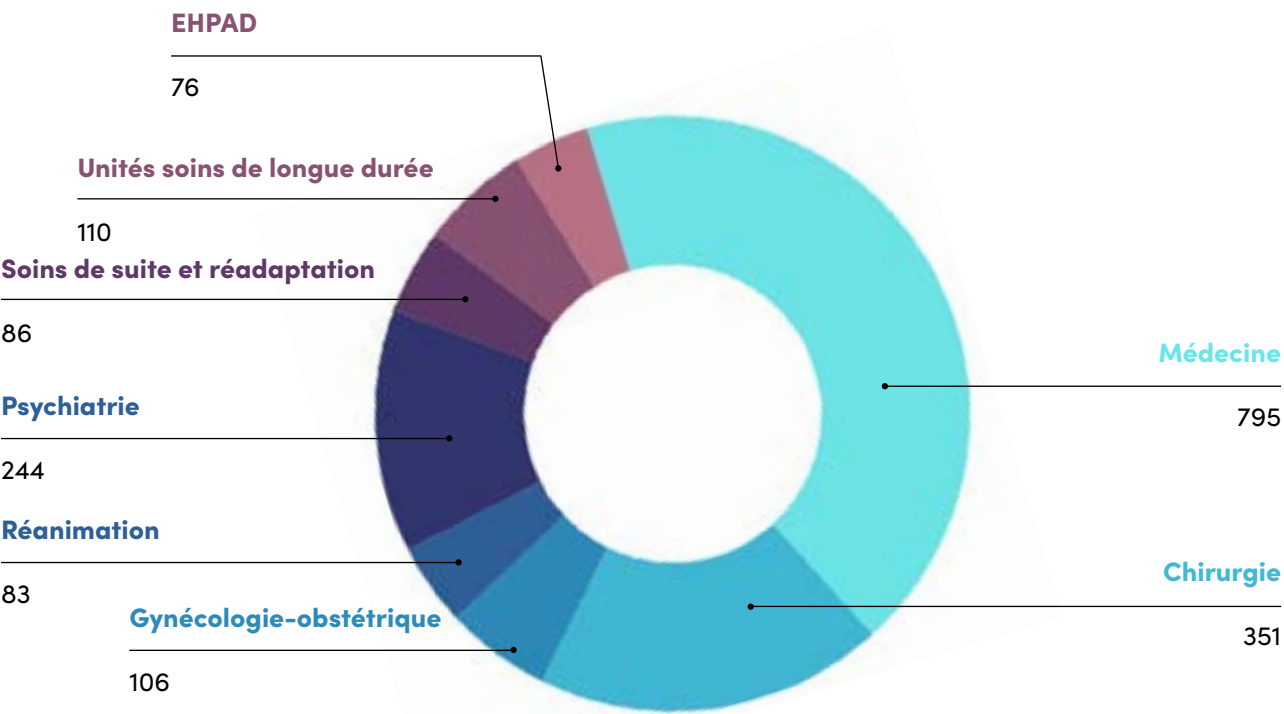


LE CHU, AU COEUR DU SOIN DE LA POPULATION

Le CHU de Clermont-Ferrand est un acteur de santé majeur dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il propose des missions de recours, offrant des soins de haut niveau grâce à ses plateaux techniques de pointe mais également un établissement de soins de proximité accueillant et répondant aux besoins de santé hospitaliers des usagers. Le CHU est ouvert 7j/7, 24h/24 et 365 jours par an.

CAPACITÉ D'ACCUEIL ET PRÉSENTATION

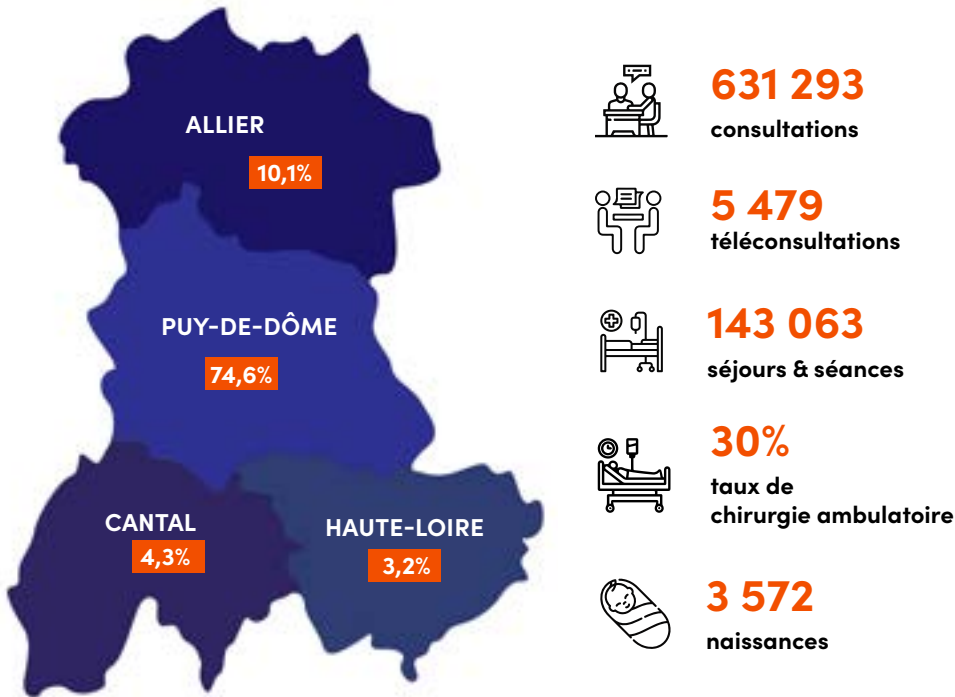
1 851
LITS & PLACES



Le capacitaire précisé n'intègre pas les modifications de lits en lien avec la période hivernale.



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PATIENTS



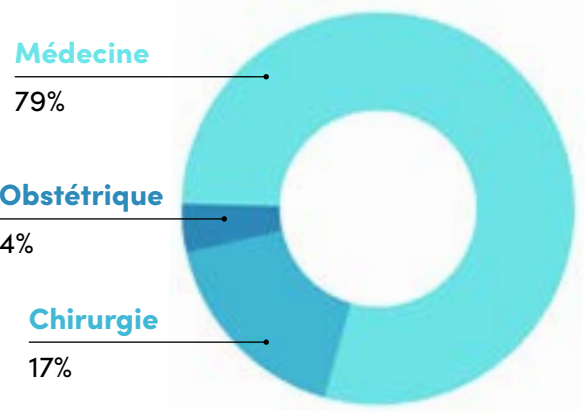
UNE ACTIVITÉ MÉDICALE ET CHIRURGICALE SOUTENUE

En 2023, le CHU de Clermont-Ferrand a connu une croissance favorable de son activité MCO, le mettant en 2^e position parmi les CHU français à connaître la plus forte progression par rapport à l'année 2022.

- **L'activité d'hospitalisation conventionnelle** a légèrement progressé en 2023, en hausse de 2,2% par rapport à 2022 ;
- **l'activité ambulatoire** connaît une forte croissance en 2023, en hausse de 14,5% par rapport à 2022 ;
- **les séances** (chimiothérapie, dialyse, transfusions et aphèreses) ont progressé de 6,1% par rapport à 2022 ;
- **l'activité de médecine** est en hausse de +2,4% en hospitalisation complète et progresse nettement en ambulatoire (+20%) ;
- **l'activité de chirurgie en hospitalisation complète** est stable par rapport à 2022 malgré la fermeture de plusieurs salles de blocs opératoires ;
- **l'activité de chirurgie ambulatoire** est en baisse de 2,6%.

	HOSPITALISATIONS <24H	HOSPITALISATIONS >24H	TOTAL
MÉDECINE	23 032 (+26%)	29 494 (+4%)	52 526 (+13%)
CHIRURGIE	6 304 (-3%)	14 488 (=0%)	20 792 (-1%)
ACTES INTERVENTIONNELS	10 178 (+6%)	6 009 (+6%)	16 187 (+6%)
OBSTÉTRIQUE	1 174 (-2%)	4 440 (+16%)	5 614 (+12%)
NAISSANCES		3 572 (-2%)	3 572 (-2%)

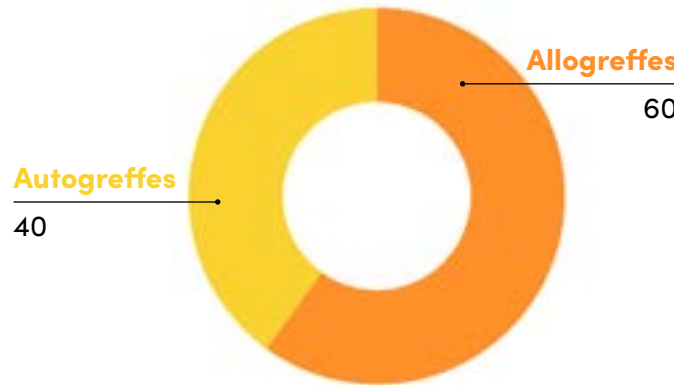
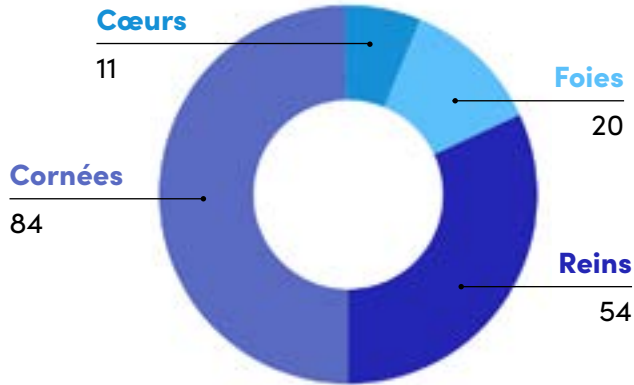
Répartition des séjours



Modes de sortie

RETOUR À DOMICILE	130 080	90,9%
TRANSFERTS AUTRES ÉTABLISSEMENTS	10 311	7,2%
DÉCÈS	1 779	1,2%
MUTATIONS (SSR, PSY, USLD)	893	0,6%

Greffes et transplantations



LE VIRAGE AMBULATOIRE

Le virage ambulatoire est une évolution cruciale pour répondre aux enjeux actuels de santé publique, améliorer l'efficacité des soins et optimiser les ressources. Depuis quelques années, le CHU se structure pour fournir des soins de haute qualité, tels que des traitements de chimiothérapie, des interventions chirurgicales mineures, et des consultations spécialisées visant à réduire les hospitalisations et à favoriser la prise en charge en journée des patients.

Formation et sensibilisation du personnel

La réussite du virage ambulatoire repose sur la formation continue des équipes médicales et paramédicales. Les professionnels de santé doivent être formés aux nouvelles pratiques et protocoles, ainsi qu'à la gestion des patients en ambulatoire.

Technologie et innovation

L'intégration de technologies de pointe, telles

que la télémédecine et les outils de suivi à distance, permet d'assurer une surveillance continue des patients en dehors de l'hôpital. Cela améliore la coordination des soins et permet une réponse rapide en cas de complications.

Coordination des soins

Une prise en charge ambulatoire efficace nécessite une coordination étroite entre les différents acteurs du parcours de soins. Néanmoins il reste des défis à relever, notamment dans la gestion des pathologies complexes qui restent difficiles à gérer en ambulatoire. Également dans la prise en charge des patients qui peuvent être réticents à l'idée de soins en ambulatoire, par crainte d'une prise en charge moins complète. Une communication claire et un accompagnement personnalisé sont essentiels pour assurer leur adhésion et leur confiance. Enfin, le développement des soins ambulatoires nécessite des investissements importants en infrastructure et en logistique.

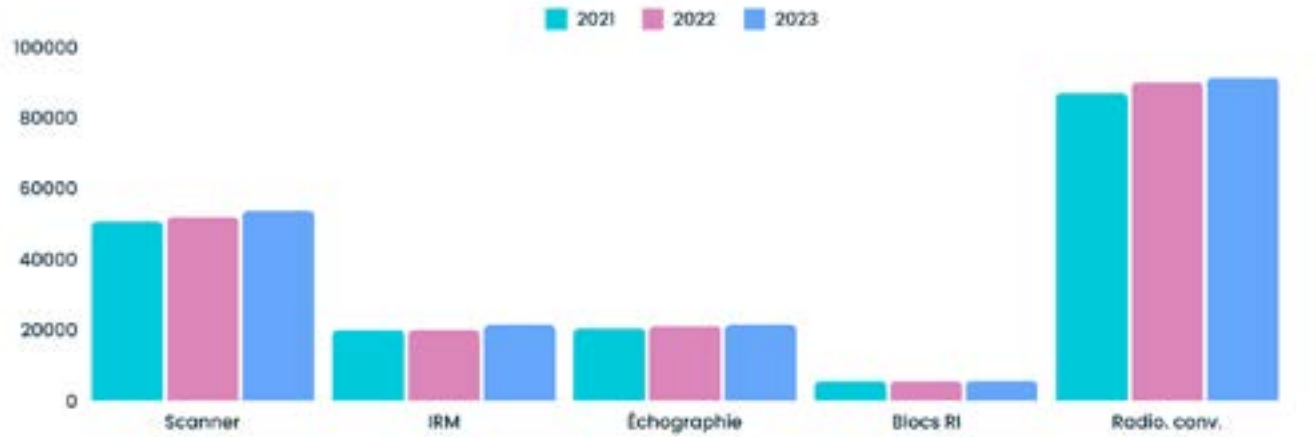
UN PLATEAU TECHNIQUE DE POINTE

- 3 blocs opératoires
- 2 robots de chirurgie
- 2 salles de cardiologie interventionnelle
- 4 salles de radiologie vasculaire interventionnelle à Gabriel-Montpied
- 1 salle de radiologie interventionnelle viscérale à Estaing
- 13 salles de radiologie numérisée
- 11 salles d'échographie doppler
- 1 salle EOS
- 6 scanners dont 1 scanner interventionnel
- 5 IRM
- +Restructuration du plateau technique d'imagerie en coupes TDM et IRM



Imagerie

Le pôle d'imagerie interhospitalier universitaire se distingue en tant que pôle de référence et de recours pour le diagnostic chez les adultes, les enfants et les personnes âgées, ainsi que pour la radiologie interventionnelle (neuroradiologie, radiologie interventionnelle oncologique et de la douleur, radiologie interventionnelle vasculaire, musculosquelettique et viscérale).



En 2023, l'activité a enregistré une croissance, avec une progression globale de +2,2% en termes de nombre de passages.

CHIFFRES CLÉS

201 415 passages en imagerie	21 484 échographies	18 488 interventions chirurgicales à Gabriel-Montpied	11 574 interventions chirurgicales à Estaing
53 772 scanners	91 426 actes de radiologie conventionnelle	5 697 interventions aux blocs de radiologie interventionnelle (hors scanner)	21 484 IRM

Le pôle biologie du CHU : porteur d'excellence

Une technologie de pointe pour le traitement des prélèvements

Le pôle de biologie médicale et d'anatomie pathologique a récemment mis en place un plateau technique automatisé, intégrant de nouveaux automates dans le processus. Cette démarche a pour objectif de garantir la sécurité des opérations de biologie de première ligne et d'homogénéiser la gestion des analyses sur tube grâce à une automatisation en chaîne, tout en renforçant les capacités d'analyse pour répondre aux exigences de l'établissement et de la région. Parallèlement, la mise en œuvre de la plateforme PCR pour les agents infectieux témoigne de l'intégration de l'activité COVID en virologie et de la clôture de la plateforme spécialisée. De plus, le pôle a réalisé des phénotypages étendus par cytométrie spectrale pour explorer les déficits immunitaires héréditaires chez l'enfant. En 2023, le système d'information a joué un rôle central dans les réussites, notamment grâce à la prescription connectée Cyberlab et à la mise en œuvre de la télé expertise avec une facturation associée via le service d'hémostase.

Excellence reconnue

Concernant les centres de référence et d'expertise, le renouvellement de quatre centres de compétence en lien avec la génétique humaine, ainsi que celui de deux centres nationaux de référence en virologie et en bactériologie, a été réalisé. En outre, l'année 2023 a été marquée par la labellisation de deux nouveaux centres de compétences en hématologie (le centre de compétence maladie héréditaire du métabolisme et le centre de ressources et compétences des maladies hémorragiques constitutionnelles) et d'un nouveau centre national de référence en parasitologie (le centre national de référence sur les microsporidioses).

Au sein du groupement hospitalier de territoire, un système d'information des laboratoires a été mis en place, ainsi qu'un serveur de résultats commun en partenariat avec les centres hospitaliers d'Aurillac et de Vichy.

Projets innovants

L'implémentation du projet de site unique initié par la mise en place du plateau technique automatisé (PTA) est en cours de finalisation, notamment en regroupant de manière anticipée le service d'anatomie et de cytologies pathologiques à Estaing.

Enfin, le pôle s'est engagé dans la transmission dématérialisée des résultats de biologie aux prescripteurs de consultations.



CHIFFRES CLÉS

6 690 225

actes
de biologie

28 462

actes
au centre de prélèvement

370 000

PCR
entre 2020 et 2023

159

publications

Le pôle de Pharmacie

Cette année a été marquée par des défis logistiques importants. La réforme de l'accès précoce aux médicaments a engendré un fort impact dans le fonctionnement du pôle.

Médicaments

2023 est caractérisée par une hausse significative du nombre et de la durée des ruptures de stocks de médicaments. Paradoxalement, les Chimeric Antigen Receptor T-cells (CAR-T cells), médicament constitué de cellules vivantes et génétiquement modifiées pour un seul patient, avec une action anti-cancéreuse spécifique sur la tumeur ont connu une croissance importante. De plus, une attention particulière a été portée à la gestion du vaccin BEYFORTUS dans le cadre de l'immunisation des nouveau-nés contre les virus respiratoires syncytiaux.



Le service a entrepris plusieurs initiatives notables, telles que la révision des dotations intra PUI, l'optimisation de la gestion des paiements rapides avec escompte, ainsi que la mise en place d'un processus continu de gestion des stocks pour le GHT.

Dispositifs médicaux stériles

La principale avancée réside dans la transition de l'utilisation de dispositifs à usage unique vers l'adoption de dispositifs médicaux réutilisables, représentant ainsi une progression significative en matière de développement durable. De plus, le service a entrepris la création et la mise en place d'une méthodologie visant à optimiser les approvisionnements dans le bloc vasculaire. Enfin, la publication d'un appel d'offres pour la relocalisation de l'activité logistique du service et l'exploration de diverses alternatives constituera un projet pour l'année à venir.

Préparations

Le service de préparations connaît une augmentation continue de l'activité, particulièrement au sein de l'unité de préparation des anticancéreux, notamment avec la 500 000^e poche de chimiothérapie sortie de la pharmacie en mars 2023. Le CHU devient le seul centre de production du collyre ophtalmologique au tacrolimus en France. Pour finir, les équipes ont dû relever de nouveaux défis liés à la mise en œuvre des dernières bonnes pratiques en matière de préparation.

Stérilisation

Le service continue le développement de la prestation de stérilisation en ayant intégré en 2023 le centre hospitalier de Riom, ce qui a nécessité la mise en place du travail de nuit pour absorber la totalité de l'activité.

CHIFFRES CLÉS

47 270

chimiothérapies
anticancéreuses

5 078

préparations
nutrition parentérale

58 930

unités
autres préparations

750

demandes médicaments
en accès précoce

13,7M

unités d'œuvre
de stérilisation

19 744

unités de préparation
formes ophtalmiques

250

essais cliniques
actifs

1,8M€

recettes
prestations de services

CONSTRUIRE L'AVENIR

LES INVESTISSEMENTS MAJEURS

Améliorer la qualité de ses équipements médicaux et développer des solutions de prise en charge innovantes représente un enjeu essentiel pour offrir des soins à la pointe pour les patients du territoire.

LE LABORATOIRE AU CŒUR DE L'INNOVATION | 5,1 M€

Le pôle de biologie médicale et d'anatomie pathologique du CHU a récemment déployé un nouveau plateau technique automatisé (PTA), intégrant des automates modernes afin d'améliorer la sécurité des opérations de biologie de première ligne. Ce projet vise à homogénéiser la gestion des analyses sur tube grâce à une automatisation en chaîne, garantissant ainsi une efficacité accrue dans le traitement des analyses. Ce PTA fait partie d'un projet global de réorganisation et de modernisation en plusieurs phases, incluant dans un premier temps la mise en service du PTA (10 M€ au total, dont 5,1 M€ en 2023) et dans un second temps la centralisation des activités sur un site unique futur (16 M€). Avec un coût total de 26 millions d'euros, ce projet renforce les capacités d'analyse pour répondre aux besoins croissants de l'établissement et de la région.



UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS AU CHU DE CLERMONT-FERRAND

31,2 M€



LE PARC D'IMAGERIE RENFORCÉ | 3,3 M€

Dans le cadre de la stratégie de modernisation et d'amélioration continue des soins, le CHU a investi dans de nouveaux équipements d'imagerie médicale, avec l'acquisition de deux IRM et d'un scanner pour un total de plus de 2,9 millions d'euros. Ces investissements permettent d'améliorer significativement notre capacité à répondre aux besoins des patients tout en réduisant les délais d'attente. À Gabriel-Montpied, un nouvel IRM « Avanto FIT » a été installé pour un coût de 1,2 million d'euros. Doté des dernières technologies, cet appareil permet une imagerie de haute précision et offre un meilleur confort aux patients. Sur le site Estaing, un second IRM Sola, vient renforcer la capacité d'imagerie avec des temps d'examens réduits et une qualité d'image supérieure, essentielle pour le diagnostic de pathologies complexes.

En complément de ces acquisitions, un « scanner 3 » a été installé au service des urgences adultes,

permettant une gestion plus efficace des diagnostics en situation d'urgence, avec des temps d'attente considérablement réduits, optimisant ainsi la prise en charge des patients dans des contextes critiques. Désormais, l'établissement dispose de cinq IRM au total, dont un IRM 3T, à la pointe de la technologie, dédié à 50% à la recherche. Cette volonté d'allouer des ressources à la recherche démontre l'engagement à soutenir l'innovation scientifique.



LES INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ ET ÉVOLUER VERS UN SYSTÈME INFORMATIQUE DE TERRITOIRE | 3,2 M€

La modernisation des systèmes d'information, l'acquisition de nouveaux outils numériques performants, et l'optimisation de la gestion des bases de données hospitalières sont au cœur de l'évolution de la prise en charge du patient. La gestion des données hospitalières, la centralisation et la sécurisation des informations médicales permettent d'améliorer le parcours de soins des patients, d'accélérer les diagnostics, et de faciliter la prise de décisions médicales fondées sur des données fiables et actualisées.

La stratégie numérique de l'établissement vise

quatre objectifs principaux : mettre en place un nouveau dossier médical patient (Easily) et des logiciels de spécialités, venir en appui aux acteurs territoriaux notamment via des modules de télémedecine pour accompagner le parcours des patients entre les établissements hospitaliers et la ville, renforcer la robustesse des outils pour développer des activités de recherche et consolider notre rôle d'établissement de recours, notamment en renforçant la sécurité d'accès et de stockage des données de santé.

DES ÉQUIPEMENTS RENOUVELÉS POUR LE CONFORT HÔTELIER DES PATIENTS | 2,4 M€

Des investissements majeurs ont été réalisés dans la restructuration et l'acquisition de matériel pour améliorer les soins aux patients dans le cadre du plan de modernisation.

Un investissement de 1,2 million d'euros a été alloué pour le renouvellement des fauteuils dentaires. Ces équipements sont conçus pour offrir un meilleur confort aux patients, tout en permettant aux praticiens d'intervenir de manière plus précise et efficace. Ce renouvellement répond non seulement aux exigences de sécurité et d'hygiène, mais il optimise également les

processus de prise en charge, contribuant ainsi à une meilleure expérience pour les patients.

Le renouvellement du parc de lits a également fait l'objet d'un investissement majeur (1,2 M€) avec l'acquisition de lits plus ergonomiques. Ces nouveaux équipements offrent un meilleur confort pour les patients, tout en facilitant le travail du personnel soignant. Conçus pour améliorer l'ergonomie et la sécurité, ils contribuent à une prise en charge plus optimale, notamment pour les patients à mobilité réduite ou nécessitant des soins prolongés.

LES ÉTUDES PRÉALABLES POUR LA MODERNISATION DU SITE GABRIEL-MONTPIED ET LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT GM3 | 2,1 M€

Le projet de modernisation du site Gabriel-Montpied a engagé en 2023 des études préalables pour démarrer sa phase opérationnelle. Les différents axes de transformation du bâtiment s'inscrivent dans un projet médical concerté avec les acteurs médico-soignants dont le triple enjeu est de renforcer la qualité de vie au travail des professionnels, de développer un cadre toujours plus propice à la recherche et à l'innovation, tout en permettant la meilleure adaptation à ses organisations et à ses ressources. Cela va se matérialiser entre autre par le redimensionnement de l'accueil des urgences adultes, la mise en place d'un hôpital de jour de médecine non oncologique, la modernisation du plateau des soins critiques, le développement d'un ser-



vice de maladies infectieuses afin de faire face aux maladies émergentes ou épidémiologiques ou encore la mise en place d'une unité de courts séjours gériatriques.

LES AMÉNAGEMENTS ESSENTIELS | 1 M€

Le CHU de Clermont-Ferrand réalise régulièrement des investissements essentiels, souvent invisibles pour les patients, mais cruciaux pour le bon fonctionnement de l'établissement. Parmi ces initiatives, le développement des réseaux de chaleur ou encore la sécurisation des sites occupent une place centrale. Les réseaux de chaleur, en particulier, permettent de chauffer efficacement les différents bâtiments tout en réduisant l'empreinte carbone de l'hôpital. Cette rénovation des réseaux s'inscrit dans une poli-

tique de développement durable ambitieuse. La sécurisation des sites hospitaliers est un enjeu majeur pour protéger à la fois les patients, le personnel et les infrastructures. Cela comprend des systèmes de surveillance, la gestion des accès et des protocoles renforcés pour garantir la sûreté des lieux. Bien que ces investissements soient peu visibles pour les patients, ils sont indispensables pour assurer la continuité des soins dans un environnement sûr, moderne et durable.

LA PRÉFIGURATION DU SAS ET LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE FORMATION POUR LES ARM | 308 K€

Dans le cadre de la préfiguration du service d'accueil et de soins (SAS), un investissement de 240 K€ a permis d'importantes évolutions dans le système d'information et de téléphonie. Parmi les avancées majeures, l'installation d'autocommutateurs numériques, d'un dispositif de débordement pour gérer les pics d'appels, tandis que la téléphonie intelligente EXOS a introduit plusieurs innovations : la réception de consultations vidéo entrantes, la gestion de conférences multi-intervenants, ainsi que la possibilité pour un régulateur d'intervenir sur les appels des ARM. De plus, un système de communication interne par chat a été intégré, ainsi que des fonctionnalités avancées comme la géolocalisation automatique (AML) des appelants (mobile ou fixe) ou par SMS. Grâce à la plateforme de localisa-

tion des appels d'urgence (PFLAU), l'adresse de l'appelant est tout de suite identifiée et matérialisée sur une carte.

En 2023, la mise en place du centre de formation pour les assistants de régulation médicale (ARM) a vu la première promotion de dix élèves. Cette formation est essentielle au bon fonctionnement du SAS, car elle garantit la qualification des futurs ARM, qui jouent un rôle clé dans la gestion des appels d'urgence. Le programme de formation est conçu pour développer les compétences techniques et relationnelles nécessaires à la prise en charge des appels, en intégrant des technologies de pointe telles que la téléphonie intelligente et la gestion des communications d'urgence.

LE PROGRAMME OFFENSIF DE CYBERSÉCURITÉ

L'année 2023 a été riche en développement et en projets ambitieux, illustrant notre engagement envers la modernisation numérique et l'amélioration continue des services du CHU. Ces initiatives nous permettent d'optimiser notre infrastructure, de mieux répondre aux besoins des patients et des professionnels et de nous préparer à relever les défis futurs avec une base technologique solide et avancée.

ANTICIPER LES CYBERATTQUES

Les établissements de santé font face à une menace croissante d'attaques visant leurs systèmes d'information, susceptibles de les paralyser partiellement ou totalement, ainsi que de provoquer

des fuites de données sensibles. Conscient de cette menace, le CHU a mis en place un groupe de travail dédié pour mieux appréhender les risques liés aux systèmes d'information.

Ce plan d'action se concrétise par la mise en œuvre d'un plan de cybersécurité, s'apparentant à un plan blanc, qui se matérialise par la création d'une boîte à outils transversale. Cela inclut l'installation de postes de contrôle de sécurité dans chaque service, l'élaboration d'un plan de communication préétabli, ainsi que la mise en place d'une chaîne d'alerte efficace. De plus, divers exercices de sensibilisation tels que des conférences et des campagnes de sensibilisation au phishing sont également mis en place.



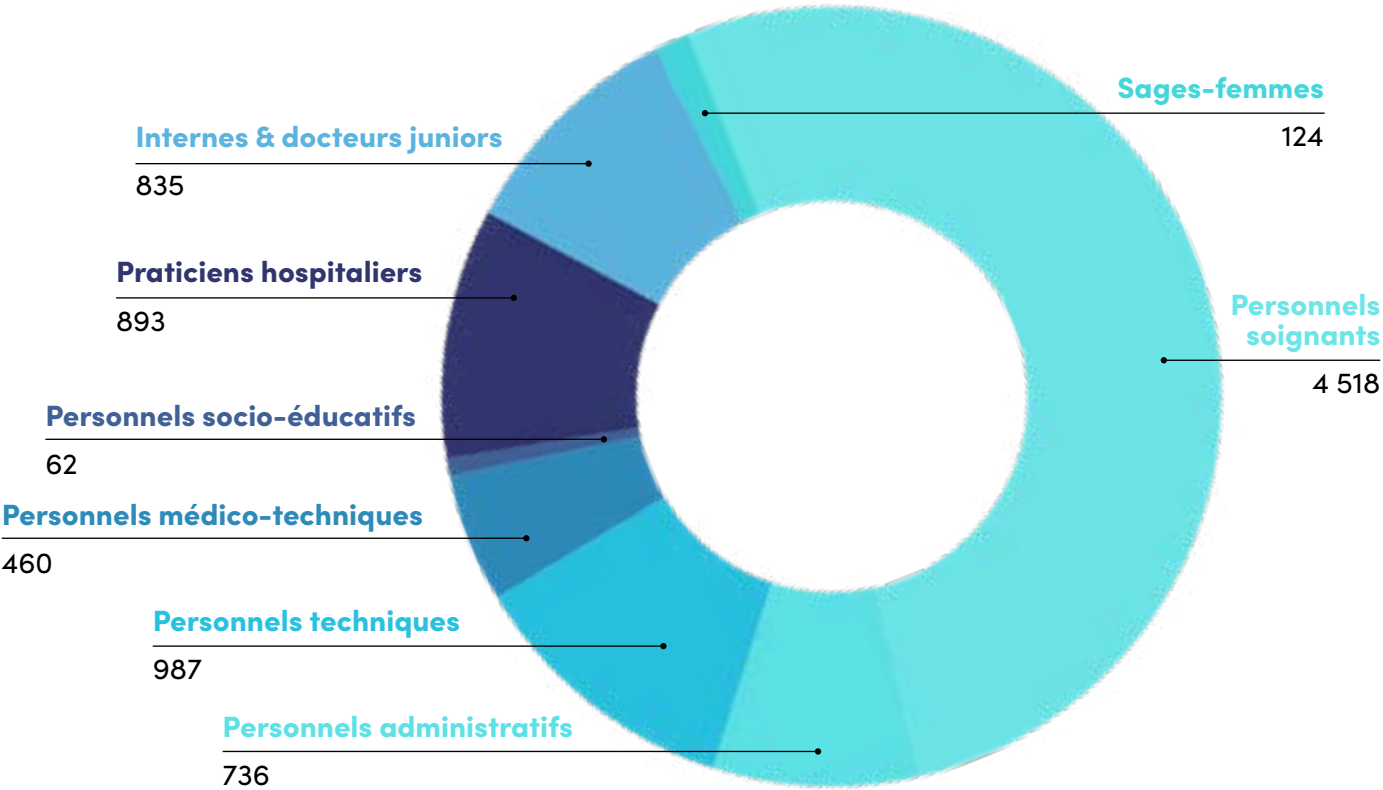
Durant la période de juin 2023 à février 2024, une campagne informative visant à promouvoir les gestes préventifs contre les cyberattaques a été diffusée sur les écrans de verrouillage des postes informatiques utilisés par les professionnels.



CULTIVER L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

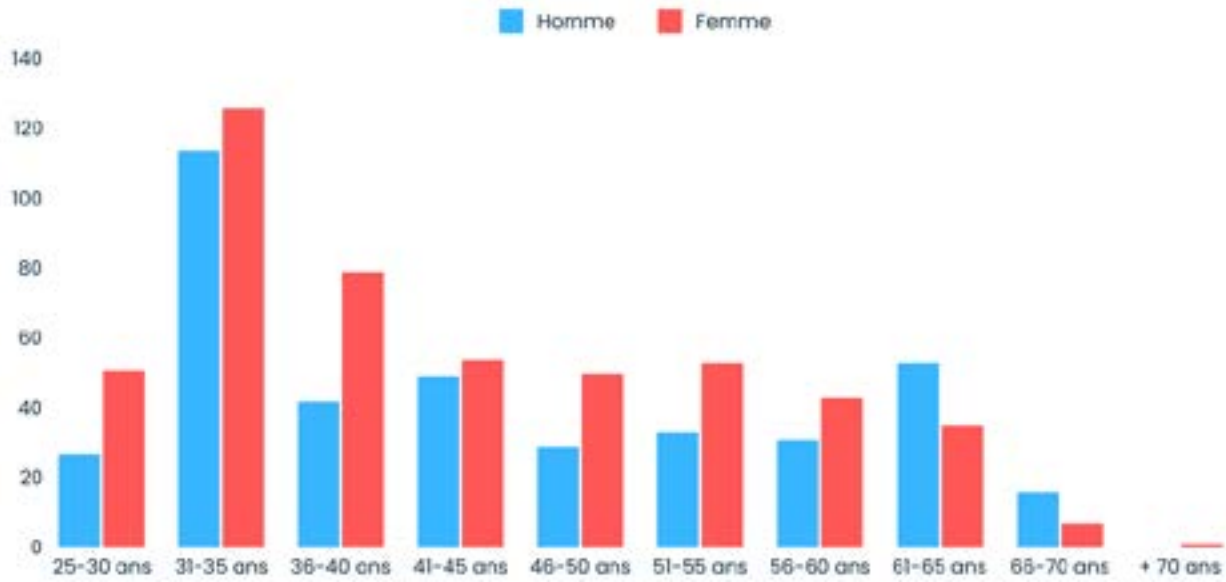
8 615
PERSONNELS HOSPITALIERS



LES PROFESSIONNELS MÉDICAUX

Le personnel médical senior

Pyramide des âges du personnel médical sénior



Hospitalo-universitaires titulaires	137
Hospitalo-universitaires temporaires	79
Praticiens hospitaliers	401
Praticiens contractuels	255
Praticiens associés (PADHUE)	21
Total	893

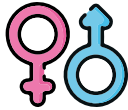
56% femmes
44% hommes



Les internes et les docteurs juniors

Docteurs juniors	119
Internes	706
Total	835

53% femmes
47% hommes



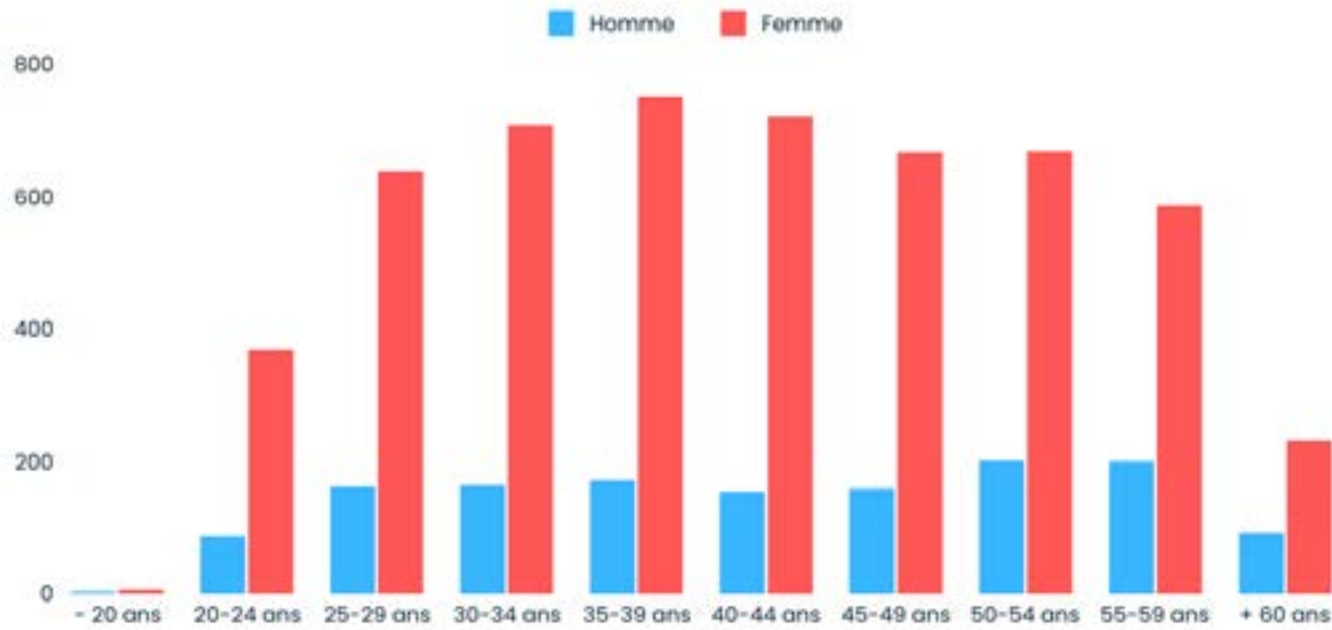
Zoom
Favoriser l'accès au logement pour les professionnels du CHU

Le CHU a établi une collaboration fructueuse avec Auvergne Habitat en vue de proposer des logements. Cette coopération s'opère selon trois axes majeurs :

- via la DRH : lors de l'intégration d'un nouvel agent, le service de la DRH peut apporter un soutien en facilitant la recherche d'un logement, favorisant ainsi l'intégration de la personne fraîchement recrutée ;
- à travers l'assistance sociale : cette démarche vise à accompagner les agents traversant des périodes de vie délicates, telles que des séparations, des difficultés financières, des violences conjugales, etc.
- en facilitant le logement des professionnels médicaux (stagiaires associés).

LE PERSONNEL NON MÉDICAL

Pyramide des âges du personnel non médical



79% femmes
21% hommes



La direction des ressources humaines a récemment mis en œuvre un suivi budgétaire mensuel en collaboration avec la direction des affaires financières, instauré des tableaux de bord automatisés pour surveiller les indicateurs RH et actualisé les schémas organisationnels.

En outre, elle a élaboré un état prévisionnel de résultats et de flux de trésorerie (EPRD) mensuel, et établi un suivi personnalisé des collaborateurs.

CHIFFRES CLÉS

1 587

changements
d'affectation

109

conventions
de mise à disposition

409

promotions

51

concours

251

médailleurs

133

retraités

Zoom
CHRONOS, le logiciel de la gestion du temps de travail

Le CHU a opté pour le logiciel Chronos Santé pour la gestion du temps de travail et des plannings des professionnels médicaux et non médicaux. La solution équipera également 5 établissements membres du GHT Allier-Puy-de-Dôme, dont le CHU de Clermont-Ferrand est l'établissement support. Afin d'aider les gestionnaires à planifier plus facilement, l'aide à la planification apportant de nombreux indicateurs pour une meilleure gestion des temps des professionnels.

Le CHU de Clermont-Ferrand a choisi Chronos Santé en mode SaaS, afin que le logiciel soit facilement accessible par tous les utilisateurs.

LA FORMATION POUR LES PROFESSIONNELLS DE DEMAIN

LES ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION

Les dix écoles paramédicales et de sage-femmes, pilotées par le CHU, sont essentielles pour assurer les formations des nombreux métiers de santé en tension. Les écoles, en 2023, ont poursuivi une augmentation des promotions d'élèves et la diversification des recrutements et des lieux de stage.

Le lien des instituts paramédicaux avec les établissements de santé est fondamental. Les formations paramédicales doivent rester professionnalisantes tout en renforçant les partenariats universitaires. Il est également nécessaire de développer le secteur de simulation en collaboration avec l'Université Clermont Auvergne pour répondre aux attentes de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de partenariat commun.

En 2023, une augmentation constante des quotas étudiants est observée dans les dix instituts de formation affiliés au CHU et au GHT Territoires d'Auvergne. Plus de 200 places supplémentaires sont prévues à travers les instituts du GHT, avec près de 100 de ces places dédiées aux instituts paramédicaux du CHU. Cette augmentation va-



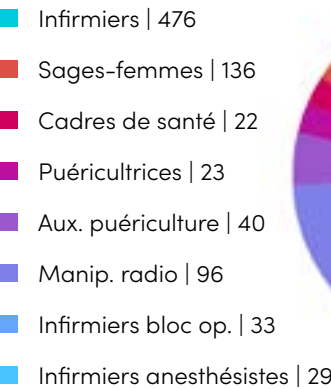
rie entre 15% et 35% selon les différents instituts.

À l'avenir, l'accès à l'apprentissage dans les formations paramédicales sera en pleine expansion, dans une approche de partenariat et d'offre de formation territoriale.

LA FORMATION INITIALE

991 étudiants

dans 10 écoles



965 étudiants

En médecine, pharmacie et odontologie



LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELLS

Le personnel médical



Le personnel non médical



Zoom Les partenariats avec l'Université Clermont Auvergne

Les liens établis avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) sont fondamentaux, formalisés à travers des conventions tripartites CHU/UCA/Conseil régional. Dans le cadre des formations universitaires, les étudiants bénéficient d'une double inscription IFSI/UCA, intégrant pleinement la communauté étudiante universitaire clermontoise. À la suite de leur inscription à l'UCA, les étudiants se voient attribuer une carte d'étudiant.

L'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) de l'UCA par les étudiants est accompagnée d'une plateforme pédagogique spécifique à chaque institut. Certains cours magistraux sont dispensés par des enseignants de l'UCA, notamment pour les unités d'enseignement (UE) du domaine contributif. La collaboration étroite entre formateurs et enseignants universitaires assure la qualité des dispositifs pédagogiques.

L'IFSI du CHU de Clermont-Ferrand s'inscrit en collaboration avec l'UCA dans le paysage universitaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, comprenant les trois autres pôles (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne). Chaque pôle contribue ainsi à l'élaboration d'enseignements à distance accessibles à tous les instituts régionaux.

Certaines UE sont ainsi partagées avec les étudiants clermontois via l'ENT, après avoir été conçues par un autre établissement universitaire régional, dans le cadre de la mutualisation des enseignements contributifs. Cette démarche implique une double collaboration entre les instituts de formation, ainsi qu'entre les instituts et l'Université territoriale. La concrétisation du partenariat dans la formation des infirmiers en région Auvergne-Rhône-Alpes s'opère à travers la mise en place de ces séquences pédagogiques collaboratives.

LA PRIORITÉ À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

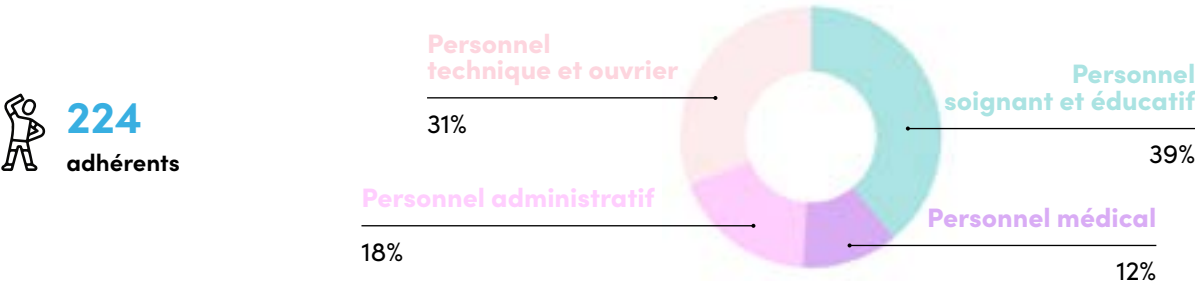
La qualité de vie au travail est un facteur déterminant pour le bien-être des collaborateurs et la performance globale d’une institution de soins de santé. Au sein du CHU, la prise en considération de la qualité de vie au travail revêt une

importance capitale afin d’assurer un environnement professionnel sain, propice à l’épanouissement des équipes et à la délivrance de soins d’excellence.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

En lien avec une expérimentation concluante en 2021 (sortie COVID) sur la mise en place de séances d’activités physiques au niveau de l’ensemble de ses sites, le CHU via son partenaire l’ASM Omnisports propose de nombreuses séances sportives (pilates, yoga, body relax...). Cette action, inscrite dans le « projet social » de

l’établissement 2021 : axe 4.1 « Promouvoir l’activité physique et sportive des professionnels », constitue une démarche de qualité de vie au travail commune aux personnels médicaux et non médicaux de l’établissement avec vocation à favoriser la reprise ou la pratique d’activité physique, sur le lieu de travail.



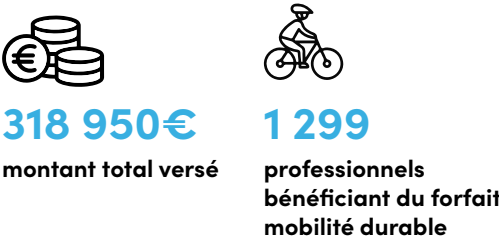
UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL INCLUSIF ET SOLIDAIRE

Le CHU s’engage fermement à promouvoir l’égalité des droits et des chances pour ses personnels en situation de handicap, conformément à la loi 2005-102 du 11 février 2005. En application de cette loi, le CHU priorise l’intégration des travailleurs handicapés en milieu ordinaire de travail et veille à respecter l’obligation d’emploi d’au moins 6% de personnes handicapées, y compris dans le secteur public. L’établissement met en œuvre des politiques actives pour atteindre cet objectif, notamment par le recrutement, l’aménagement

des postes de travail, et la formation continue. Le CHU s’assure également de contribuer au fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), afin de soutenir et financer des dispositifs d’aide à l’emploi. Par ces actions, le CHU confirme son engagement à offrir un environnement de travail inclusif et solidaire, où chaque employé, quelle que soit sa situation de handicap, peut pleinement participer à la vie professionnelle et sociale de l’institution.

LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

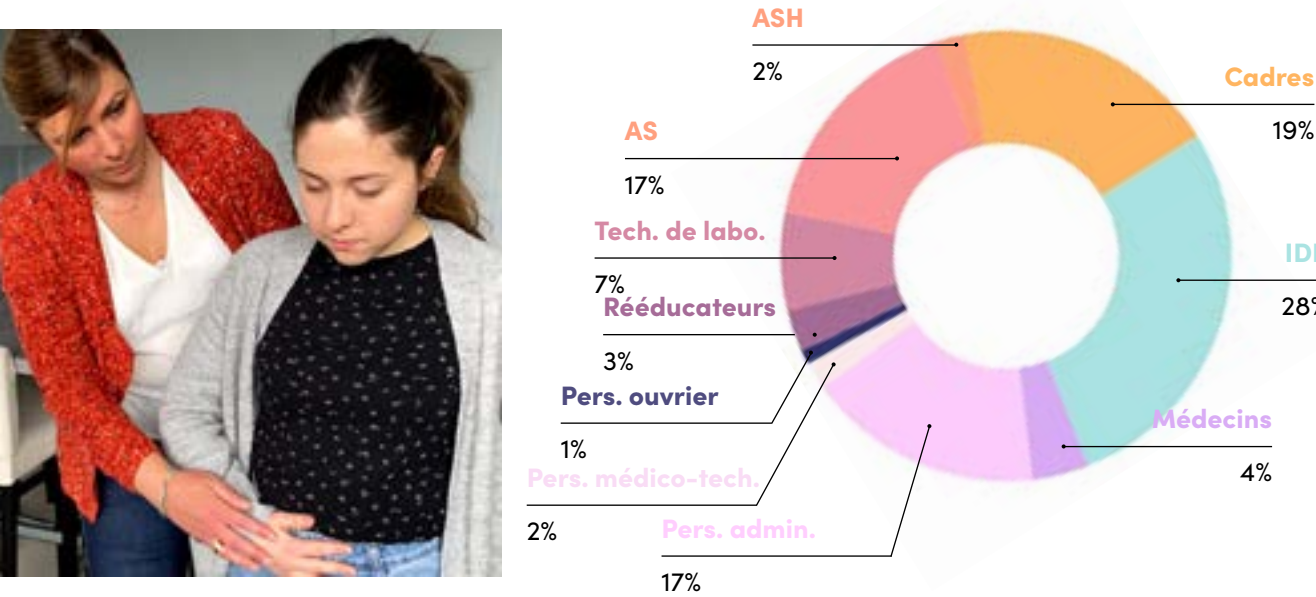
Afin d’encourager le recours à des modes de transports alternatifs et durables, les professionnels qui font le choix de la mobilité douce peuvent bénéficier d’un forfait allant jusqu’à 300€ par an.



Praticiens éligibles au forfait mais répartition entre l’université et le CHU du fait de la double appartenance.

LA PRÉSENCE D’UNE SOPHROLOGUE

Depuis 2019, le CHU a intégré une sophrologue dédiée à plein temps pour accompagner les professionnels des différents sites. En 2023, un total de 69 agents ont participé à 315 séances individuelles avec notamment 23 nouveaux agents qui ont bénéficié de leur première consultation. De plus, 7 interventions collectives ont été organisées, parmi lesquelles deux sessions personnalisées spécifiquement conçues pour le service d’hématologie clinique adulte.



Zoom
Signature de la convention de partenariat mobilité inter-fonctions publiques

Le 1^{er} février 2023 a marqué la signature officielle de la convention de partenariat pour la mobilité inter-fonctions entre plusieurs entités publiques, parmi lesquelles la Ville de Clermont-Ferrand, le Rectorat de l’Académie de Clermont-Ferrand, le Centre de Gestion, Clermont Métropole, le Ministère des Armées, la Gendarmerie, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, l’Université Clermont Auvergne et le CHU de Clermont-Ferrand.

Cette initiative, lancée en 2017 et désormais institutionnalisée, vise à développer des solutions novatrices pour la gestion des inaptitudes et la reconversion professionnelle. La concrétisation de cette coopération reflète un partenariat vertueux et collaboratif entre les employeurs publics locaux et les agents éligibles à l’obligation d’emploi et/ou concernés par l’inaptitude.

CHIFFRES CLÉS



GARANTIR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE POUR UN AVENIR DURABLE

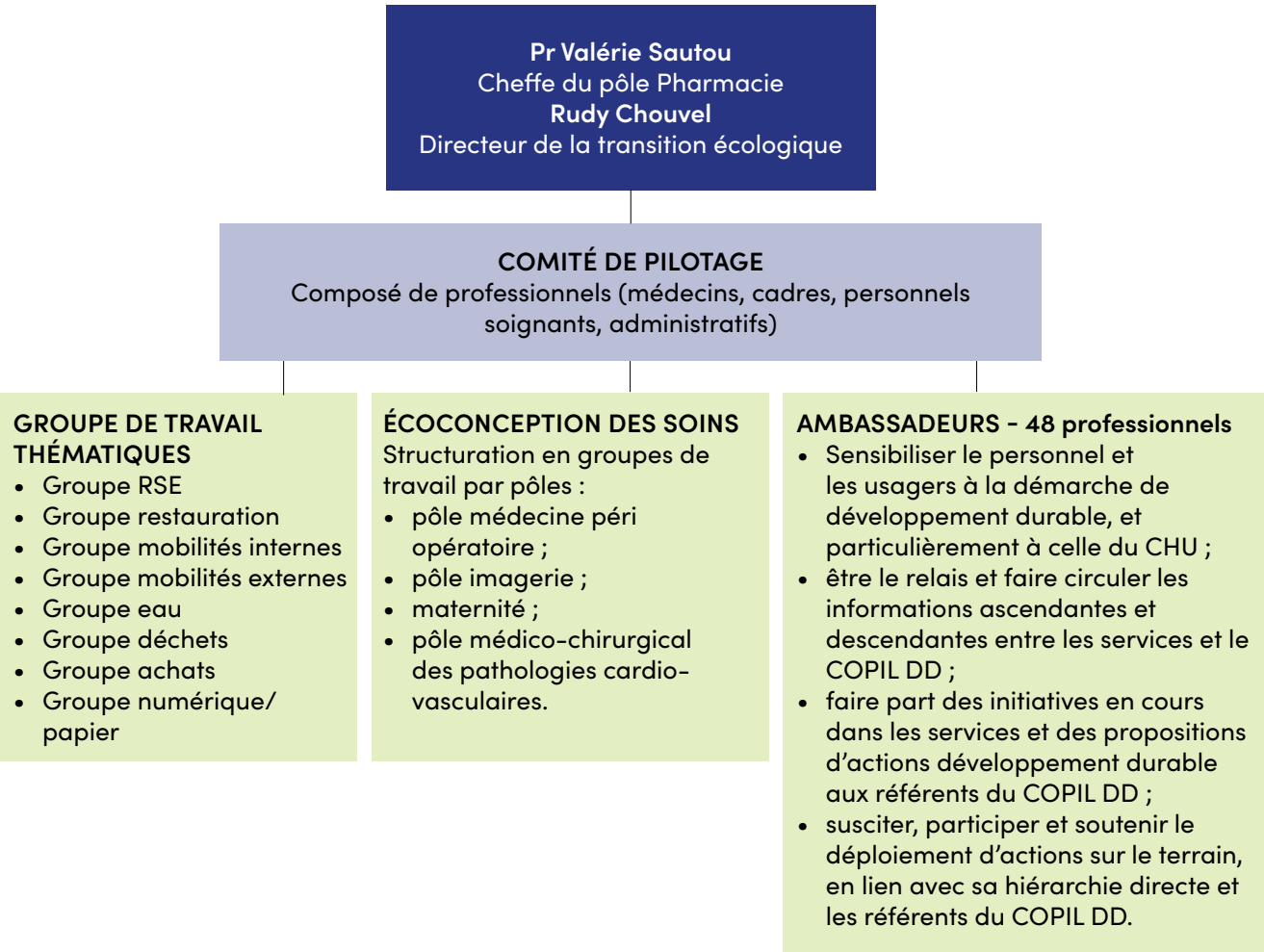
CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN 2023

Conscients du dérèglement climatique et des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et économiques associés, le CHU structure sa responsabilité sociétale et environnementale et anime des groupes de travail stratégiques sur tous les champs de la transition écologique dans une volonté institutionnelle forte et engagée, en collaboration étroite avec le territoire et les politiques nationales qui se développent à ce sujet. En effet, les établissements publics de santé évoluent dans un cadre normatif dense et parfois méconnu, notamment en matière de transition écologique. Le caractère administratif et public des établissements de santé en font des structures qui doivent

être exemplaires et respecter les normes s'appliquant à eux : par exemple, l'article L6143-2 du Code de la santé publique impose depuis 2021 aux hôpitaux publics d'insérer un volet écoresponsable dans leur projet d'établissement afin notamment de respecter les différentes obligations en matière de :

- restauration durable ;
- mobilités durables ;
- santé environnementale ;
- gestion des déchets ;
- commande publique ;
- bilan de gaz à effets de serre et de consommation d'énergie ;
- bâti.

UNE ORGANISATION STRUCTURÉE



L'ÉCOCONCEPTION DES SOINS, UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

Le soin « écoresponsable » est un acte de soin qui, à qualité et sécurité égales, engendre un impact moindre sur l'environnement. Il questionne la pertinence du soin effectué qui a plus spécifiquement pour objectif le juste soin (absence de sur- ou sous-utilisation), pour une prise en charge plus sûre (absence de mésusage) et une consommation optimale (éviter un gaspillage). Dans le cadre de ces soins écoresponsables, la question de la prescription et du bon usage des produits de santé est essentielle. Elle s'inscrit dans une démarche globale de « circuit vert » des produits de santé allant de l'estimation du besoin dans le cadre des marchés jusqu'à leur utilisation et leur élimination en cas de non utilisation.

En effet, les achats de médicaments (1^{er}) et de dispositifs médicaux (2^e) sont les premiers postes d'émissions de gaz à effet, selon le rapport « Dé-carboner la santé du Shift Project » (mis à jour en avril 2023), et comptent pour 50% des émissions du secteur de la santé (respectivement 29% et 21%), soit 24,7 millions de tonnes CO2.

Pour autant, elle ne se limite pas à la prise en charge thérapeutique mais invite les professionnels de santé médico-soignants à se questionner sur les pratiques et engager des démarches de sobriété et de pertinences de leurs actes.

Le CHU est reconnu au niveau national pour ses actions autour de l'écoconception des soins et de l'application des principes de la transition écologique aux soins, et a pu à plusieurs reprises témoigner et être récompensé pour ses actions :

- limiter l'usage unique au profit du réutilisable (dispositifs médicaux réutilisables pour les accouchements – prix de thèse FHF | Dr Steffi Calland) ;
- limiter l'utilisation des gaz anesthésiants polluants (arrêt du proxyde d'azote et diminution du desflurane) ;
- limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens via les médicaments et dispositifs médicaux ;
- valoriser les métaux précieux des dispositifs médicaux à usage unique via les filières de recyclage.

Zoom Le passage au réutilisable pour les kits d'accouchement par voie basse

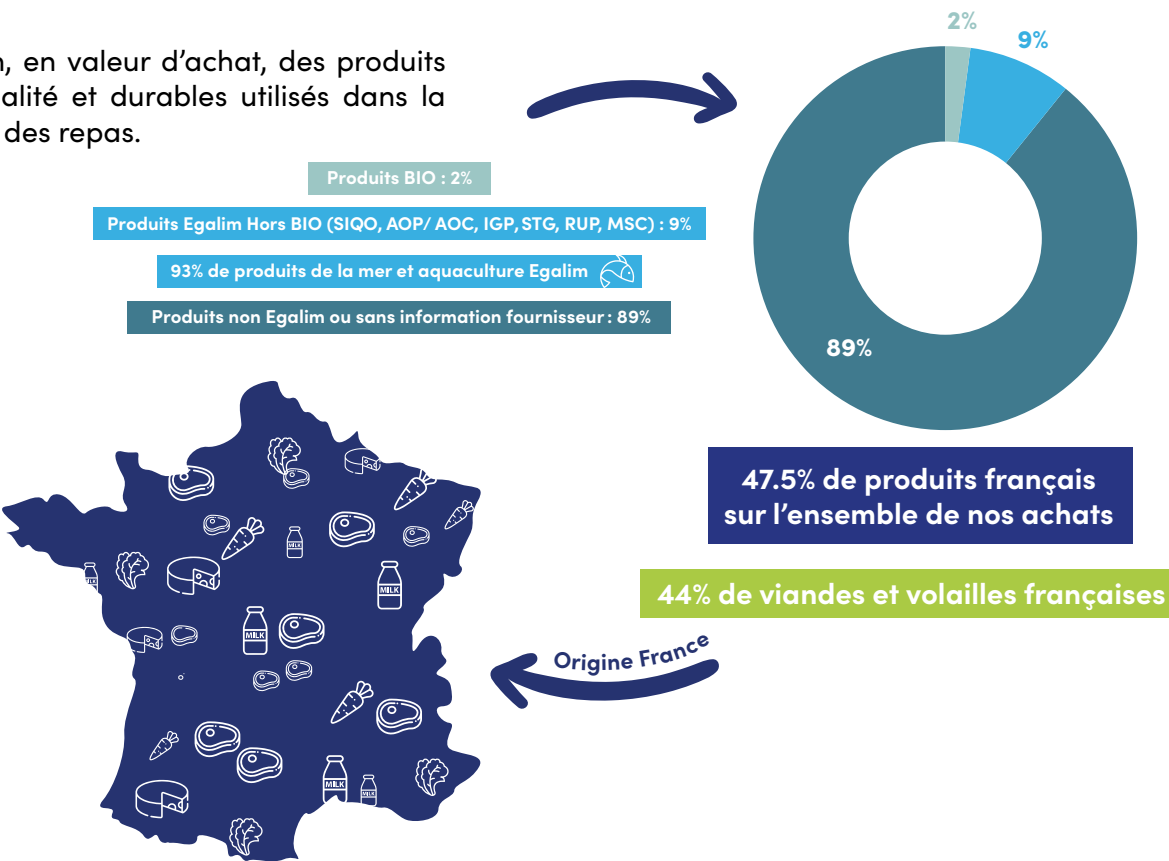
Durant l'automne 2023, la maternité du CHU a abandonné les trousseaux à usage unique pour les accouchements par voie basse, épisiotomies et sutures, optant pour des dispositifs médicaux réutilisables, légèrement plus coûteux mais offrant des avantages environnementaux et organisationnels considérables. Le Dr Steffi Calland, pharmacienne, a mené cette transition, comparant les impacts économiques, écologiques et sociaux des deux solutions. Les coûts annuels ont été analysés, révélant un faible écart de 64 centimes par intervention entre les dispositifs à usage unique et réutilisables. De plus, une étude environnementale détaillée a démontré que le réutilisable consomme cinq fois moins d'eau et génère trois fois moins d'émissions de gaz à effet de serre. En outre, le réutilisable a été jugé nettement plus avantageux pour le confort de travail, réduisant le stress associé aux ruptures d'approvisionnement et impliquant une implication plus large des acteurs de la chaîne. En somme, cette transition a apporté des bénéfices significatifs sur les plans environnementaux, économiques et organisationnels au sein de la maternité du CHU. Steffi Calland a remporté le prix « Pertinence et éco-conception des soins » de la FHF pour ce travail en 2023.



DES ACTIONS VERTUEUSES

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Répartition, en valeur d'achat, des produits bio, de qualité et durables utilisés dans la confection des repas.



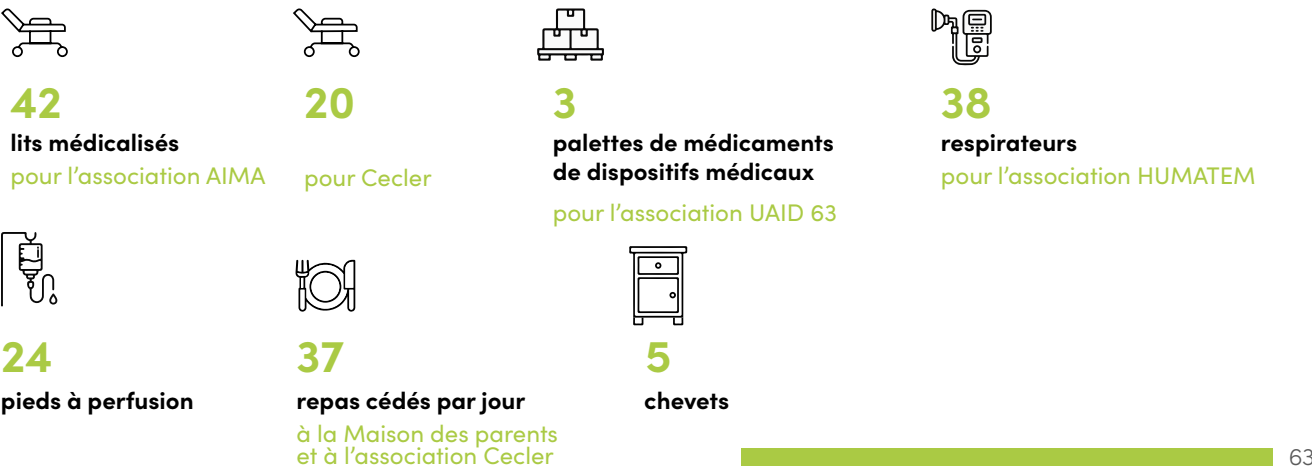
CHIFFRES CLÉS

1 564 016 repas servis patients + professionnels

4 870 697€ dépenses alimentaires

LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le CHU effectue également des dons ponctuels (cessions à titre gratuit dans le respect du CG3P) de matériels à l'attention d'entités publiques ou d'associations sans but lucratif poursuivant un objectif de solidarité et d'assistance aux plus démunis.



PRIVILÉGIER LA MOBILITÉ



5
véhicules 100% électrique



9
véhicules remplacés
par des achats d'occasion
moins polluants



6
véhicules remplacés
par des achats neufs pour les
ambulances et les transports
de prélèvements



2
véhicules convertis au
bioéthanol
Gain CO₂ = 800kg/an



2
vélos acquis pour les
services d'exploitation
Remplacement de certains
trajets naguère réalisés par
des véhicules thermiques



7
navettes quotidiennes
Externalisation
des transports de
prélèvements entre les
sites Gabriel-Montpied et
Estaing réalisés
via des navettes
quotidiennes en
scooter électrique
Gain CO₂ = 3T/an



-27 tonnes
de CO₂ par an

LA MISSION HANDICAP

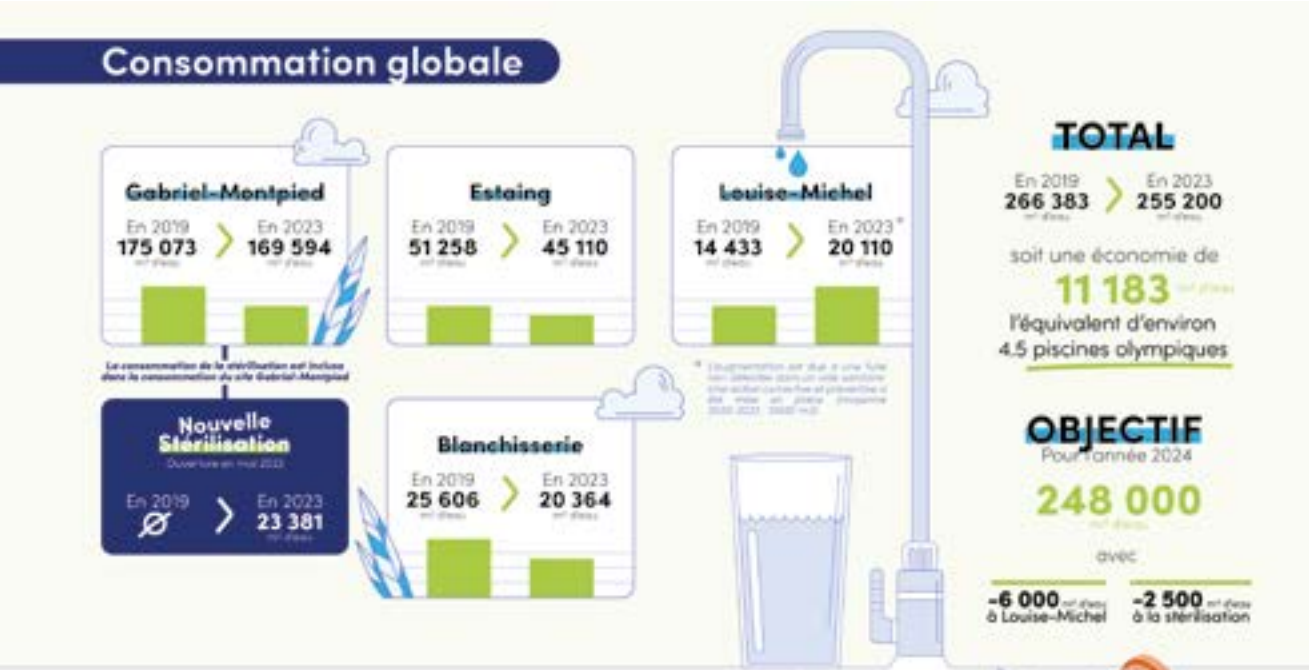
403
professionnels reconnus
travailleurs handicapés

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés	319	335	383	403
Taux d'emploi direct	5,16%	5,35%	6,25%	6,49%
Contribution DOETH	233 267€	174 567€	0€	0€

Le 14 décembre 2023, un parcours de sensibilisation sur le handicap au travail a été organisé à l'intention des professionnels travaillant sur les sites de Gabriel-Montpied et d'Estaing. Cet événement a inclus une intervention de la troupe de théâtre LPS-PLECTACLES, avec Valérie et Sébastien présentant des scénettes illustrant la réalité du handicap au travail.



LA GESTION DE L'EAU



LA QUALITÉ, LA GESTION DES RISQUES ET LES USAGERS

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Suite à la visite de certification de la HAS, notre établissement a entrepris plusieurs mesures pour renforcer la qualité des soins et la sécurité des patients :

- La poursuite du dispositif qualité et gestion des risques (QGDR) existant, accompagnant continuellement les équipes.
- Le déploiement de la nouvelle fiche d'événement indésirable (FEI) en juin 2023 pour une meilleure gestion des événements indésirables.
- La diffusion de la culture de la qualité et de la sécurité des soins au plus près des acteurs terrains par le biais d'audits, de forma-

tions-flash et de réunions d'encadrement au niveau des pôles.

- La réalisation des évaluations traceurs structurantes pour le CHU afin d'améliorer la qualité des soins et services.
- L'acquisition du logiciel Sphinx en décembre 2023 pour le développement d'enquêtes de satisfaction et la facilitation de la gestion et l'analyse des données.
- La formation à l'expérience patient en septembre 2023 pour sensibiliser le personnel à l'importance de l'expérience patient et à l'amélioration du service dans ce sens.
- La préparation aux évaluations externes EHPAD 5 Sens et du CRA.

LA GESTION DES RISQUES

Plusieurs exercices de crise ont été réalisés, dont l'AMAVI le 14 juin et un exercice de cyberattaque le 6 juin. Le plan blanc est en cours de refonte pour intégrer les recommandations du guide de Gestion des tensions hospitalières. Par ailleurs, l'établissement a fait l'acquisition d'un nouveau

logiciel de rappel du personnel (FACT 24) en vue de son déploiement en 2024. Enfin, la nouvelle fiche de déclaration des événements indésirables a été mise en place en juin 2023, améliorant ainsi la gestion des incidents et des retours d'expérience.

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DU SYSTÈME D'INFORMATION

Dans le cadre des activités liées à la cybersécurité, le CHU a participé activement à plusieurs initiatives. Il a contribué à l'élaboration d'un plan de crise cyber supervisé par la direction générale. Un exercice de crise en matière de sécurité cyber a été réalisé en octobre et des plans de continuité de l'activité ont été déployés dans les différents services de l'établissement.

Par ailleurs, le CHU a également :

- participé à l'analyse des risques du système d'information dans le cadre des processus de certification en tant qu'« hébergeur de données de santé » et des démarches de sécurisation pilotées par l'ANSSI ;
- assuré le suivi et le traitement des mails malveillants reçus (avec 1900 mails traités) et mis en place des mesures pour contrer les flux massifs de spams ;
- diffusé les alertes CERT-FR, CERT-Santé, ainsi que celles provenant de la FSSI du ministère, du réseau des RSSI et de l'ANSSI ;

- intervenu dans les instituts de formation à sensibiliser les étudiants et professionnels à la sécurité informatique et les bonnes pratiques d'utilisation ;
- informé et sensibilisé les agents durant les sessions d'accueil des nouveaux collaborateurs organisées par la direction des soins ;
- mené régulièrement des audits de sécurité de l'Active Directory (annuaire informatique) en utilisant l'outil fourni par l'ANSSI ;
- animé le Comité de sécurité du système d'information ;
- participé à la commission des habilitations créée en 2022 ;
- représenté le CHU au sein du groupe cyber ARA dans le cadre du plan régional pour renforcer la cybersécurité des établissements de santé ;
- assuré l'extraction et l'envoi des données nécessaires aux enquêtes de satisfaction des patients à l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation.



Zoom

Les missions de la commission des usagers du CHU

La commission des usagers du CHU a entrepris, dès 2023, un processus de modernisation de son fonctionnement, centrée sur deux missions principales : garantir le respect des droits des usagers et contribuer à l'amélioration de la qualité, de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches.

Les représentants des usagers, désignés par l'ARS en novembre 2022 pour une durée de trois ans, s'engagent activement dans les travaux de la commission. Ils participent aux initiatives de démarche qualité et formulent des recommandations relatives à la prise en charge des patients.

Par ailleurs, la commission des usagers analyse la synthèse des réclamations et les réponses apportées par le CHU, assurant ainsi un suivi rigoureux des préoccupations exprimées.

Le CHU facilite également l'accès à un médecin médiateur ou à un médiateur non médecin, en présence d'un représentant des usagers, afin d'encourager un dialogue constructif entre l'institution et les patients.

Enfin, en septembre 2023, les représentants des usagers, issus d'associations de patients et accompagnés de professionnels de l'établissement, ont participé à une formation sur l'expérience patient. Cette formation vise à les familiariser avec les concepts essentiels et à définir les axes d'une politique centrée sur l'amélioration continue de l'expérience des usagers.



CHIFFRES CLÉS

141

réclamations

126

remerciements

2 751

réponses
à l'enquête e-satis

11

réunions
du Comité qualité sécurité
gestion des risques

11

réunions
de la Commission
des usagers

4

réunions
du groupe qualité gestion
des risques du GHT

RENFORCER LE TERRITOIRE

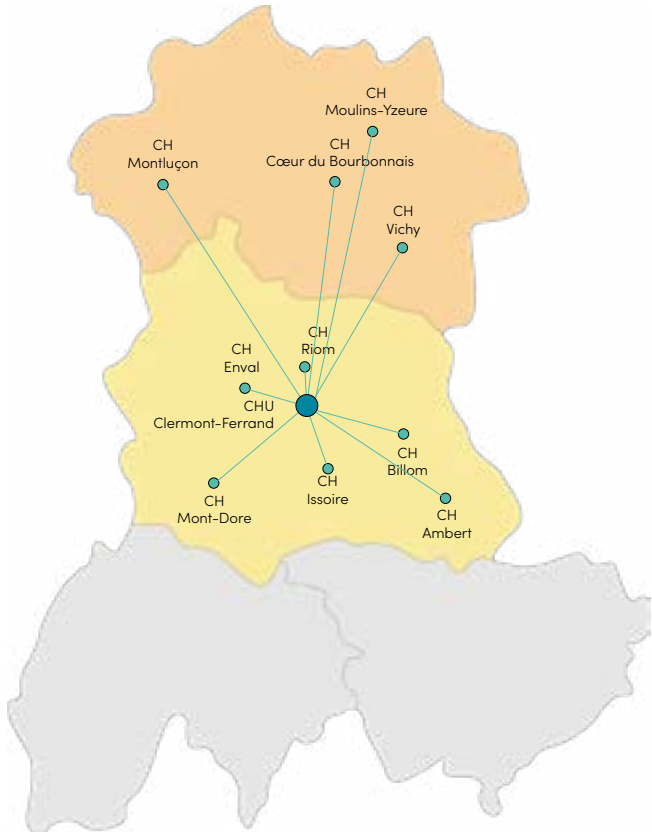
LA DIRECTION COMMUNE AVEC 6 HÔPITAUX

6 hôpitaux répartis sur le Puy-de-Dôme et l'Allier



L'ÉTABLISSEMENT SUPPORT D'UN GROUPEMENT HOSPITALIER « TERRITOIRES D'Auvergne »

-  **14** établissements de santé
-  **15 310 km²** surface du territoire
-  **5 123** lits & **1 125** places



LA GESTION TERRITORIALE DES RESSOURCES HUMAINES MÉDICALES

La mise en œuvre de cette gestion se concrétise par l'élaboration d'une stratégie médicale territoriale visant à mettre en place des conditions de recrutement adaptées et transparentes, ainsi qu'à assurer un suivi de carrière attrayant et clair à travers une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC). De plus, l'instauration de règles d'attribution de primes et autres éléments de rémunération harmonisés, tenant compte des défis d'attractivité rencontrés par certains établissements, représente une avancée significative.

D'autres évolutions sont prévues dans cette stratégie, telles que la définition de règles de compensation financière équitables et connues de tous pour les conventions de mise à disposition de temps médical, ainsi que le développement d'une politique coordonnée pour la gestion des remplacements médicaux (prime de solidarité territoriale et bourse aux postes). Enfin, cette démarche prévoit également la planification des affectations des internes au sein des établissements membres du GHT, contribuant ainsi à garantir une répartition territoriale plus équitable et efficace.

CHIFFRES CLÉS

141

conventions signées
au sein du GHT

82

conventions signées
hors du GHT

7 M€

volume financier

LE CHU TOURNÉ VERS LA VILLE

Le ministère de la Santé a établi comme priorité la création d'un projet territorial de santé rassemblant l'ensemble des professionnels. Le lien entre l'hôpital et les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) doit garantir une continuité de soins, allant des soins de proximité aux soins spécialisés et hyperspécialisés.

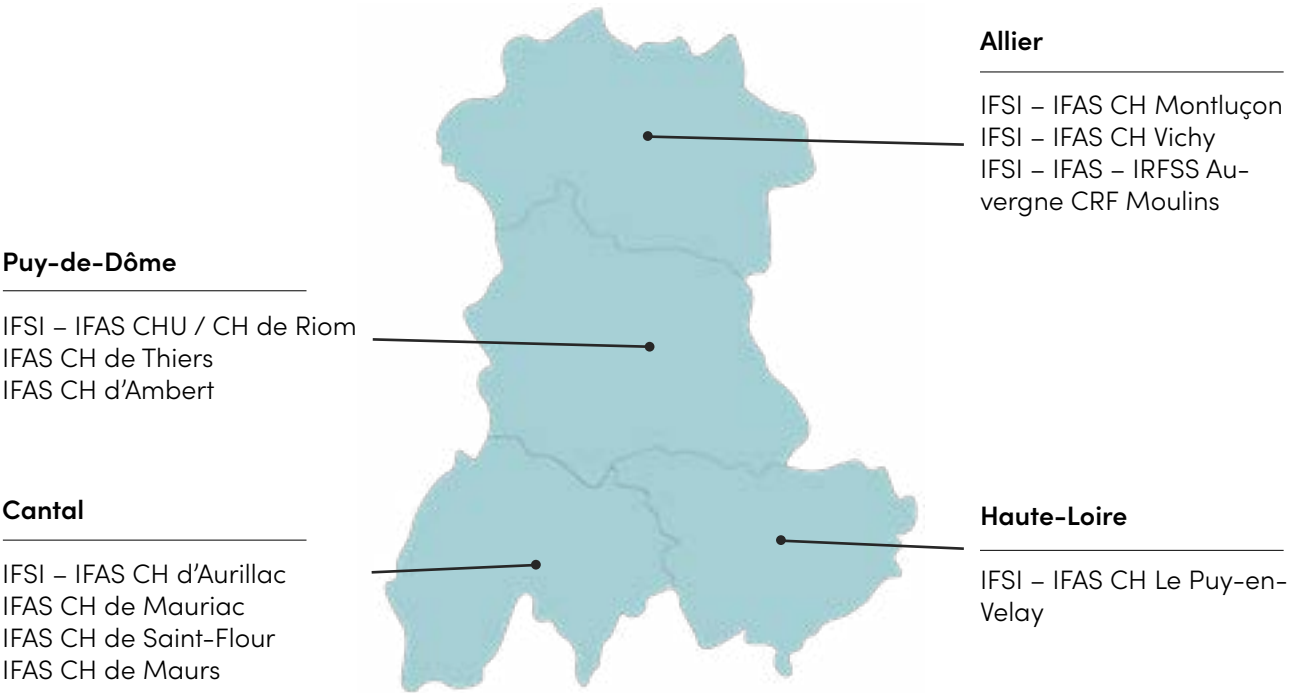
Le CHU établit des partenariats avec les CPTS de la région. Par exemple, la CPTS Haute Combrailles et Volcans fédère 160 professionnels des domaines médicaux, paramédicaux, sociaux et médico-sociaux répartis sur 38 communes. Son objectif est d'améliorer l'accès aux soins, de renforcer la coordination entre les acteurs locaux et de mettre en place des actions de prévention. La CPTS HCV et le CHU s'engagent à optimiser la coordination des retours à domicile après hospitalisation afin de limiter les risques de rupture de soins et de prévenir les réhospitalisations.

Par ailleurs, le CHU participe activement au Conseil d'administration du DAC63 et une relation opérationnelle est établie entre les assistants sociaux et le DAC63.

Le CHU est également impliqué dans le Contrat local de santé (CLS) de Clermont-Ferrand en collaboration avec la Direction de la santé publique de la Ville pour élaborer le diagnostic et le plan d'actions 2024-2029 visant à améliorer la santé des habitants de Clermont-Ferrand.



LA COORDINATION DES ÉCOLES ET DES INSTITUTS DE FORMATION DU TERRITOIRE



En 2023, une croissance soutenue des effectifs d'étudiants a été constatée dans les 10 instituts de formation associés au CHU et au GHT soit une augmentation de plus de 200 places dans l'ensemble des instituts du GHT Territoires d'Auvergne, dont près de 100 places destinées spécifiquement aux établissements paramédicaux du CHU. Cette évolution représente une hausse de 15 % à 35 % en fonction des instituts.

Pour poursuivre la gestion et la coordination la Gouvernance des instituts dans le cadre du GHT

« Territoires d'Auvergne », des initiatives ont été mises en œuvre comme le lancement d'une politique de stage au sein du GHT, la poursuite de la certification des instituts GHT et le développement des formations paramédicales, notamment pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture, avec des projets en cours pour l'école d'infirmiers de bloc opératoire, l'institut de formation en soins infirmiers et l'institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale.

LE GCS HOURAA

Le Groupement de coopération sanitaire (GCS) réunissant les 4 CHU de la région Auvergne-Rhône-Alpes vise à renforcer et à étendre les missions essentielles et fondamentales des centres hospitaliers et universitaires, à savoir la formation, les soins, l'innovation et la recherche.

Des travaux se sont structurés autour de plusieurs thématiques :

- la clinique et la médecine de recours ;
- la recherche, l'intelligence artificielle, les données de santé et l'innovation ;
- l'innovation pédagogique et la réforme des études de santé ;
- la démographie médicale et ses perspectives.

LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES POUR RENFORCER LES LIENS

LA COOPÉRATION AVEC HANOÏ

Le CHU a établi des liens étroits avec l'hôpital E de Hanoï au Vietnam ces dernières années. Après avoir collaboré dans les domaines de la chirurgie cardiaque et de la radiologie et suite à l'épidémie du covid-19, une demande a été formulée par les représentants de l'Institut Français du Vietnam et de l'Ambassade de France au Vietnam auprès du Pr Schmidt, chef du pôle urgences au CHU pour organiser un séminaire d'enseignement de médecine d'urgence du 15 au 19 mai 2023.

Ce séminaire, élaboré en collaboration entre le CHU et l'Hôpital E de Hanoï, s'est articulé autour de trois grands thèmes. Le premier a abordé l'organisation des services d'urgence extra et intra-hospitaliers en France, l'enseignement des soins d'urgence, les systèmes d'accès aux soins, le rôle de l'infirmier d'orientation et d'accueil, les GHT et la formation des urgentistes en France. Le deuxième thème a traité des situations sanitaires exceptionnelles, en mettant l'accent sur les risques spécifiques et les plans d'urgence élaborés pour y faire face. Le

troisième thème a couvert la prise en charge des urgences vitales depuis l'appel au 15. Il a permis de décrire les parcours de soins des patients gravement malades en se concentrant sur les trois compétences clés du médecin urgentiste en France : la régulation médicale, l'urgence et la réanimation préhospitalière et l'accueil des urgences vitales aux services d'urgence.

Ces cinq jours d'enseignement, dispensés en français avec des supports de cours et une traduction simultanée en vietnamien, ont rassemblé plus de 200 étudiants et médecins présents physiquement, ainsi que jusqu'à 400 connexions simultanées en ligne dans huit hôpitaux partenaires.



LA COOPÉRATION AVEC LE RWANDA

Le CHU et notamment le Pr Souweine, chef du pôle RHEUNNIRS, ont répondu à l'appel à projet, avec cinq autres établissements, de coopération hospitalière internationale avec le Rwanda et plus précisément dans le domaine des soins intensifs.

L'objectif est d'améliorer l'organisation des soins intensifs de l'hôpital de Musanze dans la perspective du nouvel hôpital. Il est essentiellement centré sur les soins médicaux avec trois missions principales : état des lieux, propositions adaptées et contextualisées et passage à l'hôpital militaire de Kigali pour un retour d'expérience des professionnels rwandais qui viendront ensuite à Clermont-Ferrand pour montrer l'opérationnalisation des propositions.



Un jour au CHU



1 730

consultations



15

téléconsultations



308

séjours en
MCO



10

naissances



59

patients
transportés



10

tonnes de
linge traitées



112

séances en
ambulatoire



44

séances
chimiothérapies, dialyses,
transfusions et aphérèses



274

consultations en
ophtalmologie



37 534

unités d'œuvre
de stérilisation



130

chimiothérapies
anticancéreuses



36

poches de produits
sanguins labiles
livrés



552

passages en
imagerie



18 329

actes
de biologie



313

passages aux
urgences



2 384

plis expédiés



8 348

copies imprimées



4 469

repas servis



989

appels au 15



16

sorties terrestres
SAMU



4

sorties aériennes
SAMU



5,2

tonnes de
déchets collectées



4 329

km parcourus
par 144 véhicules



482

litres de carburant

RESTONS CONNECTÉS



www.chu-clermontferrand.fr